REDACTION
9334, Jasper Est,
Edmonton
Ce journal est publié tous les Jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."
Abonnement annuel:
Canada $1.00
Etats-Unis 1.50
Europe . . . . 10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

TARIF DE LA PUBLICITE
Toutes les communications concernant la publicité et la rédaction doivent être adressées
Boite postale 98. Tél. 1675
Edmonton
Les taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

NUMERO 17 — EDMONTON, JEUDI, 12 FEVRIER 1914. — FONDE EN 1905

AU JOUR LE JOUR ET AU FIL DE LA PLUME

Politique, économie politique, sociologie, colonisation, etc., etc.

CALOMNIE ATROCE

Edmonton, 10 février 1914.

Je viens remplir ma promesse de la semaine dernière: tenir les lecteurs du "Courrier de l'Ouest" au courant de la GROSSE AFFAIRE de Québec.

Nous en étions rendus à l'heure où deux enquêtes allaient se faire respectivement dvant un comité parlementaire nommé à cette fin par l'Assemblée législative et devant un semblable comité du conseil législatif.

A cette heure même, je viens de lire certains grands journaux de Montréal et de Québec, en date du 5 février. Les enquêtes se poursuivaient encore. Je ne puis donc faire un résumé analytique de ces retentissantes et fameuses enquêtes avant d'en avoir vu la fin, le résultat, les conclusions finales. Car, il n'y a pas à se fier aux quelques maigres dépêches télégraphiques qui viennent se "fourvoyer", comme "par mégarde," jusqu'à Edmonton.

* * *

Cependant, selon mon humble manière de voir, un fait se dégage bien clairement dès à présent, un fait on ne peut mieux établi.

C'est qu'un journal de Montréal, le "Daily Mail" a lancé dans le public une calomnie infâme contre la seule législature française des deux Amériques. Dans quel but? L'enquête le fera-t-elle connaître?

Mais le "Daily Mail" n'est pas seul responsable de cette infamie.

Nous sommes en présence d'une conspiration odieuse et criminelle montée contre l'honneur des 82 députés de l'assemblée législative de la province de Québec et des 24 membres de son conseil législatif; une conspiration ourdie et tramée dans le but de démêler assez de boue bien sale pour en éclabousser toute une province, ses législateurs, ses hommes les plus honorés et les plus honorables.

Conspiration et calomnie, voilà les deux faits prouvés dès maintenant.

* * *

Voyons d'abord la calomnie.

Elle se trouve dans plusieurs numéros du "Daily Mail," entre autres celui du 22 janvier.

Trop longue serait la citation entière de cette fourberie. Bornons-nous à l'extrait suivant:

"Below are clauses of the Montreal Fair Association Bill as it "was originally drawn up, and IN "THE FORM in which it was "SMUGGLED through the private "bills Committee of the House, "without DISCUSSION or AMEND-"MENT..."

Traduction: "Ci-dessous sont "les clauses du bill de la Montreal "Fair Association, DANS LA FOR-"ME même en laquelle on l'a PAS-"SE EN CONTREBANDE au Co-"mité des Bills Privés de la Cham-"bre, sans DISCUSSION ou AMEN-"DEMENT..."

Et il continue à broder fréquemment et longuement sur ce ton, disant et affirmant que la législature de Québec venait d'adopter un projet de loi (un bill) excessivement répréhensible, subversif, contraire à l'ordre public et à l'intérêt public, contenant des privilèges extraordinaires et exorbitants en faveur d'une certaine compagnie, et cela les yeux fermés, sans examen, sans discussion, sans changement, après l'avoir laissé passer frauduleusement, et comme en contrebande, dans ses comités des bills privés, et patati patata...

Puis il fait suivre sa diatribe de la reproduction complète du soi-disant mauvais bill.

* * *

Pas besoin d'avoir le flair d'un Armand Lavergne, ni la TETE d'un Jean... Prévost pour voir, en un clin d'oeil, qu'une accusation aussi atroce retombait sur le corps législatif tout entier; sur tous et chacun des membres de la législature, du premier jusqu'au dernier, sans exception; sur le chef de l'opposition, Tellier, aussi bien que sur Gouin, le premier ministre, et leurs partisans respectifs à l'assemblée législative, y compris Lavergne et Prévost; sur Chapais, chef de l'opposition aussi bien que sur Pérodeau, le leader ministériel au conseil législatif et leurs suivants; sur les conservateurs comme sur les libéraux, sur les législateurs anglais comme sur les législateurs français.

Le "Mail" les englobait tous dans sa dénonciation; il les éclaboussait tous; il les marquait tous du stigmate de la honte et de l'infamie. Il leur imprimait son "brand" sur le front, ce "brand" qui ne devrait convenir qu'à lui-même.

Grâce à l'immense sensation ainsi créée dans le public, le "Daily Mail" a pu se tirer à des milliers et des milliers d'exemplaires qu'on s'arrachait avec frénésie. Des milliers d'exemplaires allèrent dénoncer la province de Québec dans toutes les provinces du Canada et à l'étranger.

Quelle impression est restée de cette lecture dans l'esprit de tant de gens qui, ne voyant que le "Mail", ont pu ajouter foi à ses racontars?

Il va de soi que ces milliers de gens plus ou moins crédules en sont venus à la conclusion fort naturelle que l'institution gouvernementale et législative de la province de Québec n'est que pourriture dans toutes ses parties, infection à partir de la racine jusqu'au sommet, ne se composant que de parlementaires corrompus qui se vendent comme des COCHONS, ou de faux législateurs incompétents et idiots, incapables même de faire un conseiller municipal plus ou moins insignifiant.

J'espère que le lecteur me pardonnera l'emploi d'un mot assez peu usité en bonne compagnie et que ma plume a laissé échapper dans la phrase précédente. Car, si la dégoûtante histoire du "Mail" est véridique, y a-t-il une autre expression plus convenable pour qualifier le fait d'une législature totalement composée d'hommes déshonorés et dont le déshonneur rejaillit sur une province entière, sur une race qui ne mérite pas une telle disgrâce?

Si l'ensemble des représentants attitrés et choisis d'un peuple n'est que la corruption même, selon les dires du "Mail," que penser des électeurs et que dire du peuple lui-même?

Voyez-vous ça?

* * *

Québec étant la seule province française et catholique du Canada, je me demande s'il peut y avoir au monde un seul Canadien-français qui, ayant dans les veines autre chose que du sang de grenouille, ne ressente pas profondément l'injure faite à toute sa race.

Lui sera-t-il possible de retenir son indignation le jour où il apprendra que cette histoire n'est qu'une invention concertée et crapuleusement préméditée par la canaille?

Deux signataires ont eu le courage de prendre la responsabilité de la sale calomnie du "Daily Mail": nommés B. A. MacNab et M. E. Nichols.

* * *

Voici la vérité vraie, toute la vérité.

Le bill 158 — constituant en corporation "The Montreal Fair Association of Canada," et tel qu'adopté par la législature de Québec, n'a rien d'offensif ou de répréhensible. Au contraire, il est irréprochable. Les privilèges qu'il concède sont tellement peu extraordinaires ou exorbitants qu'il n'était pas même nécessaire d'aller devant la législature pour les obtenir.

Le Secrétaire Provincial, sous l'autorité de la loi des compagnies à fonds social, a tous les pouvoirs pour autoriser l'incorporation en pareil cas, de même que le Secrétaire Provincial, dans l'Alberta, autorise l'incorporation d'une société coopérative de crémerie ou de fromagerie, sans l'intervention de la législature.

En un mot, le bill 158, tel que PRESENTE, n'est pas le bill 158, tel qu'ADOPTE et AMENDE par la législature de Québec.

Le fait est, au contraire, qu'on l'a discuté et rediscuté, amendé et réamendé dans les deux chambres, à la suite d'une étude soignée faite dans leurs comités respectifs.

Loin d'avoir passé comme une lettre à la poste, à la vapeur, en contrebande, il n'a pu subir sa troisième lecture à l'assemblée législative qu'un mois après sa présentation et après avoir passé par toutes les phases de la procédure parlementaire.

Loin d'avoir passé sans discussion devant le comité général de la Chambre, comme le prétend le "Mail", on nomme, parmi les députés qui ont fait la discussion en cette occasion, les deux leaders de la Chambre, MM. Gouin et Tellier.

Loin d'avoir passé avant son tour, on est en preuve aujourd'hui que la Chambre a fait passer, avant ce bill 158, une dizaine d'autres bills sur lesquels il avait pourtant un droit de préséance. Tout le contraire de ce qu'a prétendu le "Mail."

* * *

Ces données et ces rectifications font voir le caractère odieux de la diffamation complotée contre le bon renom de la province de Québec.

Contre cette machination odieuse, l'hon. Thomas Chapais, leader de l'opposition au Conseil législatif, n'a pas hésité à élever noblement la voix. Et je regrette que M. Tellier n'ait pas eu le courage d'en faire autant à l'Assemblée législative. Il craignait sans doute de déplaire à certains grands patriotes à rebours que je me dispense de nommer pour cette fois-ci.

* * *

Paroles de M. Chapais:

"Si le bill de la "Montreal Fair" avait été le monstre que l'on prétend, nous pourrions tous nous frapper la poitrine et regretter de n'avoir pas prêté une attention assez grande à nos devoirs parlementaires. Mais tel n'est pas le cas.

"Il est vrai que ce bill tel qu'il avait été présenté à l'assemblée législative, était extraordinaire. Ce n'est pas la première fois que des compagnies viennent demander à la Législature des pouvoirs exorbitants et qu'elles en sont quittes pour se les voir refuser. On peut même parfois nous demander l'univers, mais nous ne le donnerons pas.

"Certains journaux nous ont surtout reproché la clause 4 de ce bill. Il est vrai que dans la clause 4 du bil tel que présenté devant la chambre, la compagnie en question demandait des privilèges extraordinaires.

"Elle demandait le pouvoir de vendre des liqueurs enivrantes dans les expositions qu'elle tiendrait. Mon attitude sur la question de tempérance est assez connue pour que je ne sois pas soupçonné d'avoir jamais favorisé une telle clause.

"Mais cette clause a été amendée. Elle a subi des modifications telles qu'elle est devenue parfaitement inoffensive.

"Le droit de vendre des liqueurs enivrantes est sujet à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, c'est-à-dire du gouvernement. De plus, il est limité à l'île de Montréal, et il ne pourrait être exercé dans les municipalités où il existe un règlement de prohibition.

"Voilà donc cette fameuse clause que l'on nous reproche tant. Depuis que cette malheureuse affaire a éclaté, j'ai relu ce bill. J'y trouve bien quelques petites choses que l'on pourrait encore retrancher, mais je n'y vois pas grand mal. La législature en a passé déjà de bien moins inoffensifs."

* * *

A la citation qui précède, la "Croix" de Montréal, que nul ne pourra taxer de partialité, ajoute la réflexion suivante:

"C'était donc un projet de loi "comme les autres et M. Bérard "n'aurait pas reçu les 500 pias-"tres en question qu'il l'aurait vo-"té tout comme M. Chapais et les "autres, parce qu'il n'y voyait rien "qui fût contre l'intérêt public."

* * *

Avant de clore cet entretien, je désire signaler de nouveau la conduite de "La Patrie" en cette affaire.

Après avoir complaisamment fait écho à la calomnie du "Mail," elle a reproduit intégralement le bill 158 tel que le "Mail" l'avait fait, dans le but de "monter le coup" à ses lecteurs.

Depuis que la vérité s'est fait jour au sujet de cette fausse représentation, "La Patrie" ne s'est pas rétractée. Elle n'a pas rétabli les faits pour l'information de ses lecteurs. De propos délibéré, elle les laisse dans l'ignorance et sous la fausse impression.

* * *

Il me reste à renseigner mes lecteurs sur la conspiration dont j'ai tout à l'heure mentionné l'existence.

Mais, à l'heure où j'écris, les enquêtes à ce sujet ne sont pas terminées. Les conspirateurs n'ont pas tous comparus; leur témoignage n'a pas encore tout révélé.

Je préfère attendre la fin.

* * *

Compatriotes de l'Ouest, nous venons presque tous de la vieille province de Québec, qui nous est toujours chère et dont nous sommes fiers.

C'est pourquoi je me suis aujourd'hui si longuement appliqué à revendiquer son honneur.

Les Canadiens de l'Ouest n'ont aucune raison de baisser la tête et de se sentir humiliés à son sujet.

FRANÇOIS.

LES CAISSES POPULAIRES

Une preuve de leur utilité

La fin de l'année 1913 nous a apporté les rapports annuels de presque toutes les Caisses Populaires existantes. Et de toute part c'est un concert unanime d'admiration pour l'oeuvre sociale de M. le Commandeur Desjardins. C'est toujours le même refrain: résultats dépassant l'attente: pas de baisse nulle part; mauvaises affaires, chose inconnue.

Des cent soixante et quelques C. P. déjà existantes, l'une en particulier attire naturellement tous les regards, par son ancienneté et sa prospérité constante depuis sa fondation.

J'ai mentionné la Caisse Populaire de Lévis.

La première fondée, et le modèle de toutes les autres, la Caisse de Lévis s'est toujours maintenue au premier rang par sa marche progressive.

Le 13ème rapport annuel pour l'année finissant le 30 novembre 1913, montre la Caisse de Lévis dans sa prospérité habituelle. Voyons plutôt.

Cette Caisse compte 1,160 sociétaires, — avouons que ce nombre paraît trop restreint pour une ville comme Lévis. — Mais le rapport financier indique l'activité de ses membres.

En 1913 les parts ont augmenté de $1,555.00, la taxe d'entrée a été de $1,688.00 et l'épargne $10,743,-02: soit $53,986.02 d'entrées à part les bénéfices.

Le mouvement général des fonds s'est accru pendant l'année de $339,871.09, soit plus de $1,000 par jour d'opérations. Comparez cela avec les dépenses de l'année, $831.03, ce qui signifie des frais journaliers de $2.70 pour administrer $1,000.00 par jour ou encore plus de $400.00 d'affaires pour chaque $1.00 dépensé. Où trouverez-vous jamais ailleurs une administration si peu coûteuse? Et remarquez que ces $831.03 dépensés représentent à la fois le salaire, la papeterie et autre matériel requis. A coup sûr voilà une manière bien économique de gérer des affaires.

Le mouvement général, c'est-à-dire, le total des recettes et de tous les paiements faits depuis l'établissement de la Caisse Populaire de Cévis, se chiffre à $1,-845,471.05.

Vous avez bien vu ce chiffre énorme?

Comparez donc avec les commencements. Quel chemin parcouru! Comme nous sommes loin des chiffres inscrits au livre des recettes le soir de la première journée d'existence de cette Caisse. Ce jour-là on avait encaissé tout juste $26.40; et aujourd'hui, à 13 ans de distance, c'est près de "deux millions" qu'on y comptel C'est à rallumer l'espoir dans le coeur des pessimistes les plus invétérés.

Jetez maintenant un coup d'oeil sur le tableau des prêts de cette même Caisse Modèle, de Lévis:

Années	Nombre de prêts	Montants
1re.	49	$ 3,667.21
2me	166	19,800.26
3me.	278	27,036.34
4me.	272	34,272.68
5me.	300	40,586.80
6me.	370	64,766.72
7me.	461	86,963.15
8me.	518	75,572.97
9me.	638	110,404.47
10me.	788	136,903.49
11me.	827	178,261.85
12me.	859	192,526.00
13me.	1,007	231,618.33
	6,518	$1,203,380.27

S'il y a une éloquence dans les chiffres, elle est manifeste dans le tableau précédent. Voici des ouvriers qui s'entendent pour économiser ensemble leurs sous, et s'entr'aider, et par cette agglomération de leurs petites économies, réussirent en 13 ans à se secourir entre eux pour une valeur de plus l'un million réparti en 6,518 prêts. Pour une action sociale populaire, en voilà une!

Et ces prêts étaient-ils sûrs? Y a-t-il dans l'histoire de la C. P. de Lévis un chapitre des "Profits et Pertes"? Il y a les profits: mais de pertes, aucune. Et les directeurs, livres en mains, déclarent avec un orgueil bien légitime qu'après 13 ans d'opération, la Caisse n'a pas à regretter un seul sou de prêt.— Et remarquez que le cas de la Caisse de Lévis n'est pas unique; mais c'est l'histoire de toutes les Caisses Desjardins.

Trouvez, si vous pouvez, une autre organisation financière quelle qu'elle soit, qui puisse se glorifier dans le même laps de temps de n'avoir aucune perte à enregistrer.

"La Liberté."

LES COLIS POSTAUX AU CANADA

Le nouveau service de transport de colis postaux au Canada est entré en vigueur, mardi 10 février. Jusqu'au 1er avril le poids maximum des colis postaux sera de 6 livres, à partir de cette date le poids maximum sera porté à 11 livres.

Voici quel est, d'après la circulaire ministérielle, le tarif de transport des colis postaux au Canada:

Poids en livres

A destination de tout bureau de poste dans un rayon de 20 milles du bureau expéditeur: une livre, 5c; 2 livres, 6c; 3 livres, 7c; 4 livres, 8c; 5 livres, 10c; 6 livres, 12c; 7 livres, 14c; 8 livres, 16c; 9 livres, 18c; 10 livres, 20c; 11 livres, 22c.

A destination de tout bureau de poste au delà de 20 milles mais en Alberta: 1 livre, 10c; 2 livres, 14c; 3 livres, 18c; 4 livres, 22c; 5 livres, 26c; 6 livres, 30c; 7 livres, 34c; 8 livres, 38c; 9 livres, 42c; 10 livres, 46c; 11 livres, 50c.

A destination de tout bureau de poste en Saskatchewan ou en Colombie Anglaise: 1 livre, 10c; 2 livres, 16c; 3 livres, 22c; 4 livres, 28c; 5 livres, 34c; 6 livres, 40c; 7 livres, 46c; 8 livres, 52c; 9 livres, 58c; 10 livres, 64c; 11 livres, 70c.

A destination de tout bureau de poste au Manitoba: 1 livre, 12c; 2 livres, 20c; 3 livres, 28c; 4 livres, 36c; 5 livres, 44c; 6 livres, 52c; 7 livres, 60c; 8 livres, 68c; 9 livres, 76c; 10 livres, 84c; 11 livres, 92c.

A destination de tout bureau de poste en Ontario: 1 livre, 12c; 2 livres, 24c; 3 livres, 34c; 4 livres, 44c; 5 livres, 54c; 6 livres, 64c; 7 livres, 74c; 8 livres, 84c; 9 livres, 94c; 10 livres, $1.04; 11 livres, $1.14.

A destination de tout bureau de poste dans les provinces de Québec et Maritimes: 1 livre, 12c; 2 livres, 24c; 3 livres, 36c; 4 livres, 48c; 5 livres, 60c; 6 livres, 72c; 7 livres, 84c; 8 livres, 96c; 9 livres, $1.08; 10 livres, $1.20; 11 livres, $1.32.

NOUVELLES DE LA SEMAINE

ASSEMBLEE LIBERALE A RED DEER

Une grande assemblée libérale a eu lieu la semaine dernière à Red Deer, Alta. Au nombre des orateurs, qui y ont pris la parole, était l'hon. W. Gariépy, ministre des Affaires Municipales. L'hon. M. Gariépy a prononcé un discours qui a été très applaudi.

LE C. N. R. FAIT UNE EMISSION IMPORTANTE

Le Canadian Northern Railway vient de faire une émission importante d'obligations sur le marché de Londres.

La souscription, qui s'élevait à plusieurs millions, a été couverte rapidement.

Le succès de cette émission importante semble un heureux indice que la crise financière touche à sa fin.

Le C. N. R. emploiera ces millions à la construction de ses diverses voies ferrées dans l'Ouest qui font partie du programme des travaux pour 1914. La ligne Edmonton-St-Paul est au nombre des lignes nouvelles dont on annonce l'achèvement cette année, grâce aux millions qui viennent d'être souscrits en Angleterre.

GROSSE TRANSACTION

Vancouver, C. A., 10 — Le gouvernement provincial fera sa première vente de terrains à Fort George, en mai prochain. On mettra à l'enchère 2,300 lots, dont le prix sera à peu près de $2,000,000.

LA CONTREBANDE ENTRE LES ETATS-UNIS ET LE CANADA

Ogdensburg, N.Y. 10— Les marchands de Cornwall, Ontario, ont demandé au gouvernement canadien de placer des agents de douanes spéciaux, pour empêcher la contrebande effrénée qui se fait entre Cornwall et Ogdensburg.

IMPORTANTE TRANSACTION

Lethbridge, Alta., 10—Goldman & Compagnie, de Toronto, ont acheté à 96½, cinquante mille piastres d'obligations des écoles séparées.

L'ASPHALTE DU NORD

Au dîner mensuel de la Chambre de Commerce d'Edmonton, M. J. L. Côté, député de Grouard, a fait un intéressant exposé des ressources minières du nord; il a parlé particulièrement des riches gisements d'asphalte, et il a demandé à la Chambre de Commerce d'agir auprès du gouvernement pour que cinquante tonnes d'asphalte soient amenées du nord cet hiver, afin de procéder à des expériences publiques de pavage au Canada et aux Etats-Unis. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

LES FOURRURES PRECIEUSES

Quarante-deux peaux de renards argentés, représentant une valeur totale de 20,000 dollars, sont exposées actuellement dans les vitrines du magasin Acme, à Edmonton. Ces précieuses fourrures proviennent des postes du nord de la Compagnie Révillon.

L'ASSOCIATION LIBERALE

Une réunion générale des membres de l'Association Libérale d'Edmonton aura lieu, lundi 16 février, à 8 heures du soir, à la salle Empire, Deuxième rue. Cette réunion a été convoquée dans le but de procéder aux élections des officiers et de préparer le programme des travaux pour l'année courante. Des discours seront prononcés par des membres en vue du parti libéral.

COURS DES CEREALES A WINNIPEG

Blé No 1 Northern, 88c.
Blé No 2 Northern, 86c.
Blé No 3 Northern, 84 1-8c.
Blé No 4 Northern, 79 3-4c.
Blé No 5 Northern, 72c.
Blé No 6 Northern, 67c.
Avoine No 2 C. W., 33 3-4c.
Avoine No 3 C. W., 33c.
Orge No 3, 41 3-4c.
Orge No 4, 40 1-4.

Des capitalistes anglais viennent de fonder un syndicat, sous la présidence de Lord Lascelles, pour exploiter les fourrures, l'ivoire et les ressources minières de la terre de Baffin.

Le Congrès Eucharistique international aura lieu cette année à Lourdes et durera du 22 au 26 juillet; la date en a été avancée d'un mois. Un grand nombre de catholiques canadiens y assisteront.

L'hôtel King Edward, de Banff, Alta, a été complètement détruit par un incendie; plusieurs autres constructions ont été également détruites. L'eau était gelée dans les bouches d'incendie et la lutte fut fort difficile contre le feu. Les pertes s'élèvent à $80,000.

Le maire Drouin, de Québec, a été réélu par acclamation, ainsi que la majorité des échevins sortants.

Le nouveau roi d'Albanie, le prince Guillaume de Wield, fera son entrée dans ses états, à bord du yacht d'un millionnaire américain, M. J. B. Harriman. L'Italie et l'Autriche ont avancé 1,500,-000 dollars au nouveau roi pour les besoins immédiats de l'Albanie.

DU GAZ NATUREL A ST. ALBERT

Nous avions cette semaine, à nos bureaux, la visite d'un fermier de St-Albert, M. A. Brunelle qui, ayant entendu parler des fouilles que l'on se propose d'entreprendre dans la région de Végreville pour découvrir du gaz naturel, venait nous faire part d'une nouvelle du plus haut intérêt.

M. Brunelle, qui possède une ferme à trois milles à l'ouest de St-Albert, sur les bords de la rivière Sturgeon, a fait procéder à des fouilles récemment pour découvrir de l'eau à de grandes profondeurs. Le puits de recherche atteint actuellement 270 pieds de profondeur et du gaz d'éclairage excellent sort actuellement de ce puits avec une telle force qu'il fait jaillir à la surface du sol l'eau provenant de nappes souterraines. Ce gaz allumé à l'orifice du puits brûle avec une flamme superbe.

M. Brunelle croit qu'à une plus grande profondeur il y a là des gisements considérables de gaz naturel; sa ferme ne se trouvant qu'à une dizaine de milles en ligne droite d'Edmonton, il y aurait un intérêt immédiat à reconnaître la valeur de cette découverte avant de faire procéder à des recherches coûteuses à une distance 6 ou 7 fois plus considérable d'Edmonton.

Le puits de recherche, foré sur la ferme de M. Brunelle, traverse des veines considérables d'excellent charbon: à 65 pieds de profondeur il y a une veine de 7 pieds d'épaisseur: 2 pieds plus bas une autre veine mesure 10 pieds d'épaisseur; à 130 pieds on trouve une troisième veine d'une épaisseur de 6 pieds. L'analyse du charbon donne les résultats suivants:

Matières volatiles.	33.40
Carbone solide	46.10
Eau.	12..
Cendres.	8.50

Ces découvertes confirment une fois de plus l'importance des ressources minières de la région environnant Edmonton.

Le Courrier de l'Ouest
9334, Avenue Jasper — Tél. 1675
EDMONTON ALTA.
JOURNAL HEBDOMADAIRE

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

Le Mariage de Minuit

Suite

Et le président se disait que, si jamais l'amour était entré dans sa vie, il n'aurait pas eu cette tendresse exclusive, alarmée, exigeante, mais qu'il aurait aimé avec une plénitude de confiance, un besoin d'égalité dans un dévouement réciproque. C'était bon envers les femmes de la maison Ladouan, la défiance despotique, la protection minutieuse, prompte au dédain et au soupçon, puisqu'il fallait cela pour tenir en bride l'orgueil inconsidéré de Maxime.

... Une dizaine de jours avant la date choisie pour son mariage Annonciade fit ses adieux au patronage des jeunes Economes dont elle faisait partie, et qui tenait ses séances chez Mlle Auxilie.

On arrivait chez les Gastrusse par une longue allée de frênes dont quelques maîtresses branches gelaient chaque hiver; car le frère et la soeur habitaient aux portes de la ville un grande vieille maison rustique dont l'apparence extérieure rappelait celle d'un chalet. Sur l'étroite façade dégradée que le toit rabattu coupait carrément, un lourd escalier de bois montait d'un seul jet jusqu'au premier étage où il se terminait en galerie. Et les Gastrusse ne faisaient rien pour réparer ou embellir leur demeure, la soeur parce qu'elle la trouvait bien ainsi, le frère parce qu'il comptait l'échanger tôt ou tard pour le Logis-Vile, qui reviendrait ainsi la vraie maison Gastrusse.

Là, Annonciade, secondée par toutes les jeunes Economes disponibles, passa l'après-midi à effilocher la soie de tous les vieux parapluies de la ville pour en ouater des manchons, entreprise bien digne de tenter l'esprit ingénieux et la volonté puissante de Mlle Auxilie. Puis celle-ci avait régalé ses diligentes ouvrières avec des craquelins de Baume-les-Dames et de la confiture d'angélique. Et Mlle Maxime étant venue chercher Annonciade, Mlle Auxilie les reconduisait toutes deux, en les faisant passer par le jardin, afin d'y cueillir quelques brins de réséda à l'intention du président.

C'était une manie chez Mlle Auxilie d'envoyer de loin en loin un petit bouquet à M. Hennerot; elle était bien la seule qui se fût jamais avisée de fleurir le grand juge, et elle semblait trouver toute simple cette aventureuse prouesse, dont la seule perspective eût fait défaillir ls coeurs les plus intrépides de Montauvent.

Mais Mlle Auxilie imposait aux autres la foi robuste qu'elle avait dans toutes ses oeuvres, et devant ses combinaisons les plus saugrenues, gardait un air de satisfaction modeste, dans lequel passait bien, de loin en loin, quelque chose de la malice contenue de son frère.

Au physique, Mlle Gastrusse incarnait tout juste le contre-pied du docteur, étant très grande, large, osseuse et carrée de la tête aux talons. Sur son corps sans grâce, sa veste droite prenait tournure de caraco; sa jupe ne différait pas de celle d'Emérence, et sa coiffure de dentelle noire était beaucoup moins ambitieuse que la capote à brides que Mlle Paupelin arborait aux grands jours.

Et avec ses travers, ses ridicules, Auxilie Gastrusse restait noble aux yeux de tous, par l'angélique vertu d'une charité sans borne qui allait du président Hennerot au dernier vermisseau de son jardin. Elle restait grande, parce que toute chair qui souffrait était vraiment sa chair, et que tout coeur en détresse devenait portion de son coeur.

Elle disposait de l'illusion consolante pour les hommes et de la mort libératrice pour les bêtes; elle était la dispensatrice des micéricordes de la vie et de la mort.

Aujourd'hui, sa placidité coutumière s'éclaircit d'une allégresse: non seulement elle ne semblait pas subir les atteintes de l'irrévérencieux "pataflolair" dont Emérence, en toute occasion, appelait les rigueurs sur la dynastie Gastrusse, mais elle était en train d'avouer à Mlle Maxime qu'elle ne souffrait presque plus de son mal habituel, qui était d'avoir la tête en pantoufle.

Et c'était l'approche du mariage de Dominique qui accomplissait cette cure merveilleuse. Plus Dominique lui avait paru un cas désespéré, plus la joie du triomphe lui était délicieuse.

—Je me disais bien, expliquait-elle à Maxime, pendant qu'Annonciade les devançait dans une autre allée, j'avais bien pensé qu'au Logis-Vide, il convenait de faire la part du feu et de ne pas trop compter ni sur votre prompt mariage à vous, Maxime, ni sur les secondes noces du président.... Du moins pas encore...

—Pas encore? fit Mlle Maxime aves un léger sursaut.

—Le président aurait bien trop peur de voir sa seconde femme bénéficier des articles de son nouveau code. La législation qu'il combine, c'est bon pour les générations futures avec lesquelles il n'aura rien à démêler. Oh! c'est un homme avisé que M. votre beau-frère.

Très avisé, répéta Maxime en écho.

—Aussi, reprit Mlle Auxilie rayonnante, il a compris tout de suite, plus vite que moi, ce qui est beaucoup dire, quel avantage ce serait pour vous tous, et pour son original de fils, de donner à celui-ci une femme qui aurait, pour ainsi dire, émergé du néant tout exprès pour Dominique. Un être tout neuf, des yeux sans souvenir, une âme vierge... Il fallait ce miracle pour lui rendre possible l'amour, le mariage, le bonheur. Il fallait cela pour que votre maison ne fût plus le Logis-Vide, bien que votre logette à statue restât inhabitée...

Maxime, sans répondre, levait ses grands yeux tristes vers le mont de l'Aiglonnière, au flanc dénudé duquel serpentait, tout blond de soleil, le chemin qui monte à l'oratoire de Syrant.

—C'est un grand, très grand bonheur, continuait Mlle Auxilie. Ah! mon Dieu, si Adolphe m'entendait... fit-elle avec une soudaine inquiétude. Mais il est bien occupé d'autres choses, toujours cette malheureuse clinique qui le hante... Le voilà en pourparlers avec ce petit jeune homme que lui a envoyé une agence de location.

Un assez singulier garçon, ce Parisien, je vous assure; Adolphe en est coiffé au point qu'il le prendrait volontiers en pension chez nous, sous prétexte de soigner en lui un cas des plus intéressants. Car ce jeune homme est un peu malade: il souffre d'une espèce de neurasthénie qu'Adolphe ne se presse pas de définir, mais dans laquelle je ne serais pas éloignée de voir un soupçon d'alcoolisme.

Ne parlait-il pas de prendre ses quartiers d'été chez la Mage de Blancheroche? Et je crois, ma parole, qu'il l'aurait fait si la Mage n'avait déjà une pensionnaire, et depuis si longtemps, qu'on appelle celle-ci la sous-Mage...

C'est que notre jeune agent aime beaucoup Montauvent, bien qu'il n'ait encore fait qu'y passer au vol, et qu'aujourd'hui encore, il se prépare à repartir pour Paris à sa manière de coup de vent. Mais il est arrivé ici pour la première fois à la fin du printemps dernier, et encore par ce train qui est resté en détresse dans la cluse du Roux.. Vous vous rappelez, ce train qui a sifflé si longtemps et si fort qu'on aurait cru que le mont du Grand-Beù prenait une voix pour appeler à son secours? Et, tenez, c'est le même soir, qu'au soir de la Bénédiction, vous m'avez annoncé qu'Annonciade et Dominique s'étaient fiancés ce jour-là dans votre jardin...

Mais où donc est passée Annonciade? Dieu me pardonne, n'est-ce pas elle que je vois là-bas, donnant audience à je ne sais qui, par-dessus notre haie?...

Et Mlle Auxilie abritait de la main ses yeux myopes, dont le regard n'arrivait pas au bout de son enclos. De fait, Annonciade s'était beaucoup éloignée, et dans une direction qu'on ne lui laissait jamais prendre.

Maxime eut une exclamation étouffée:

—Annonciade si près de la gare... et de la barrière Rageux...

Mais avec un effort pour se dominer, elle prit à la hâte congé de Mlle Auxilie et se mit à descendre la pente du jardin.

Dans la haie de clôture, et à quelques pas seulement de la voie ferrée, s'ouvrait une porte basse à l'usage du docteur, qui était médecin de la compagnie; mais les Hennerot ne passaient jamais par là, pour éviter à Annonciade la proximité de la gare, et le bruit des trains qui provoquait toujours en elle un certain trouble nerveux.

A mesure qu'elle se rapprochait, Maxime voyait mieux Annonciade, debout, appuyée des deux mains à cette barrière, mais sans qu'on pût distinguer si elle voulait la consolider ou l'ouvrir. Et toute son attitude décelait une attention si profonde que Maxime chercha aussitôt des yeux ce qui l'absorbait ainsi. Derrière la haie, il n'y avait qu'un homme qui marchait à grands pas vers la gare, devant laquelle fumait bruyamment la locomotive d'un express en partance.

Et par elle ne sut quel jeu de son imagination, il parut à Maxime qu'Annonciade était attirée, entraînée vers ce train déjà trépidant... ou vers la place où on l'avait ramassée, inerte et mourante, entre les bras de son frère mort.

Le voyageur en retard tournait le dos à Annonciade qui ne devait même pas bien le voir, à supposer qu'elle le regardât.

Mais il venait face à Maxime qui distinguait toute sa personne et tous ses traits. C'était un homme jeune, mince, de petite taille, au visage pâle et effilé, et dont les yeux extrêmement longs, se rejoignaient presque à la racine de son nez aquilin, "des yeux un peu extraordinaires, et pas plus rassurants qu'il ne convient..." Où donc et par qui, Maxime avait-elle entendu prononcer exactement ces mots?

Pendant qu'elle s'avançait très vite, un massif lui cacha soudain, et Annonciade et l'inconnu qui s'était mis à courir vers le train. Celui-ci s'ébranlait; il allait passer tout près d'Annonciade; et Maxime croyait ressentir, dans chacun des nerfs endoloris de la jeune fille, la dangereuse secousse. Il lui sembla qu'Annonciade subjuguée par la fascination de quelque volonté étrangère, s'élançait une fois de plus au devant du péril, qu'on allait de nouveau la voir disparaître sous des roues écrasantes.

Car le train prenait son élan; Maxime vit distinctement le père Rageux, debout sur le seuil de sa maisonnette, lever ses deux bras vers le ciel en un geste d'affolement. Le train passa et tout parut vide aux yeux de Maxime.

Plus d'express, plus d'Annonciade, plus d'inconnu... Celui-ci avait dû monter en wagon à contre-voie dans le train en marche, provoquant ainsi l'indignation du père Rageux. Mais Annonciade... mon Dieu, où était Annonciade?...

. . . .

Annonciade ne gisait pas, sanglante, en travers des rails; elle n'était pas non plus montée en wagon comme cet étranger, ainsi que Maxime en avait eu une seconde l'étrange impression, pour disparaître à jamais de leur horizon, de leur vie, s'évanouir, incompréhensible et déconcertante, comme elle leur était venue. Maxime l'aperçut enfin, toujours à l'intérieur du jardin Gastrusse, mais assise sur un banc adossé à la haie et qui s'enfonçait à demi dans la verdure.

Elle demeurait là, muette, le regard perdu, tout le corps secoué de grands frissons. Maxime prit dans les siennes la petite main glacée qui ne répondit point tout de suite à son étreinte.

—Vous avez eu peur, Annonciade?... Vous n'auriez pas dû me quitter.. Mais je suis là maintenant.. Et nous allons retourner à la maison, près de Dominique...

Mais la commotion avait été trop violente; il semblait qu'Annonciade ne pût plus s'en remettre; et la jeune fille continuait de trembler sans répondre.

Ce n'était pas sans raison qu'on avait toujours évité de la ramener près de cette place fatale, dans le voisinage de cette gare dont le bruit seul la bouleversait. Maxime essaya de la distraire en lui demandant:

—Ce voyageur qui était là tout à l'heure, qui a failli manquer son train, ne vous a-t-il pas parlé?

—Non, je ne crois pas... répondit distraitement Annonciade. Pourquoi l'aurait-il fait?

)Pour vous demander quelque renseignement, je suppose. Le connaissez-vous? Il me semble que je l'ai rencontré, cet été, dans la rue Traversière... Mais vous n'étiez peut-être pas avec moi ce jour-là?

—Je ne sais pas.. dit encore Annonciade en se levant pour partir.

Le reste de la journée, Annonciade se montra tranquille et affectueuse à son ordinaire, mais elle eut quelques distractions et comme d'imperceptibles absences d'esprit. Et le soir arriva sans que disparût complètement de son visage la pâleur qu'elle avait rapportée de chez Mlle Auxilie.

Toute la famille devait veiller dans l'atelier où Dominique, en vue des vacances qu'il allait prendre pour son mariage, s'activait à terminer ses dernières commandes.

(à suivre)

La Politique Fédérale

(du point de vue libéral)

COUP D'OEIL SUR L'ANNEE 1913

Vous êtes priés, lecteurs, de vous rappeler les faits suivants, si vous les avez oubliés. Puis, dites-vous en vous-mêmes: Est-ce bien vrai, tout cela? Sommes-nous actuellement bien gouvernés ou mal gouvernés?

Car, l'intérêt du pays, qui est celui de chacun de nous, est en jeu.

* * *

Au début de l'année 1913, la prospérité générale, après avoir suivi le développement du pays sous le régime Laurier, ne nous avait pas encore délaissés tout à fait; elle régnait encore assez bien.

Fortement lancé par quinze années de bonne administration, le mouvement de la prospérité n'avait pas encore perdu son élan, sa force.

Il y avait cependant des nuages à l'horizon. Le firmament s'assombrissait, comme une menace de mauvais jours devant succéder à une longue veine de beau temps.

Le gouvernement du jour n'a pas vu ces nuages, ou il n'a pas voulu les voir.

Est-ce faute de jugement ou faute de bonne volonté? Est-ce à cause de l'influence paralysante de certains alliés, qui le retiennent dans leurs filets?

D'où vient le bandeau qu'on lui a mis sur les yeux?

Les nuages ont grossi sans cesse. Les mauvais jours sont venus. Nous avons vu l'année 1913 finir bien tristement.

On a vu, à la fin de l'année, le revenu public diminuer et les dépenses augmenter.

On a vu les emprunts se multiplier et la dette nationale grossir.

On a vu le commerce baisser, mais on n'a pas vu baisser les taxes.

Est-ce vrai ou faux tout cela? Dites.

* * *

Baisse du crédit national.
Déclin du commerce.
Chômage de l'industrie.
Misère noire, un peu partout, surtout dans les villes.
La cherté de la vie montée à une hauteur inabordable.

Voilà où nous en sommes rendus; et ce n'est pas encore le plus creux.

Les dépenses de 1913 votées par le parlement atteignent un quart de **milliard,** autrement dit, un quart de mille millions de piastres.

Le budget de la dernière année de l'administration libérale n'était que de $122,861,250. Et, cependant, ils trouvaient cela extravagant, ces mêmes bonshommes qui ne peuvent aujourd'hui se contenter d'un quart de mille millions.

Durant l'année, le gouvernement Borden s'est procuré $45,000,000, au moyen d'un emprunt sur le marché britannique. Mais, ça n'a pas suffi.

De nouveau, l'hon. M. White, ministre des finances, est retourné chercher de l'argent à Londres. Il lui fallait $20,000,000 de plus. Mais, cette fois, on l'a reçu froidement là-bas, malgré ses belles offres.

En effet, il offrait un intérêt de 4½ pour cent pour un emprunt de 97 cents dans la piastre. Cela veut dire qu'il a consenti à ne recevoir que 97 cents pour chaque piastre empruntée et à payer l'intérêt quand même sur le pair. Les financiers de Londres ont commencé par retenir $600,000.00 sur les 20 millions, faisant signer à notre M. White une obligation de 20 millions à 4½ pour cent. Belle transaction, vraiment.

C'est ainsi que le crédit du pays a été engagé à un taux d'intérêt qui dépasse de beaucoup le taux payé sur l'emprunt d'il y a trois ans. Et pourquoi, si ce n'est pour la simple raison que le crédit du Canada est en baisse?

Est-ce vrai ou faux cela? Dites.

* * *

La detté publique s'est augmentée de $3,527,920 pendant les seuls mois d'octobre et de novembre.

Pendant les huit premiers mois de la présente année fiscale, laquelle finira au mois de mars, les dépenses ont augmenté de près de $25,000,000, comparées aux dépenses des huit premiers mois de l'année précédente.

C'est à peine croyable, et cependant c'est indéniable. C'est l'aveu même du gouvernement. Les chiffres sont officiels.

Et pourquoi faire cette augmentation des dépenses en moins d'un an? Réponse: du gaspillage, de l'extravagance.

LA VIE CHERE

Le bien-être du peuple offre des contrastes non moins frappants.

Tandis que le nombre des gens sans travail a augmenté graduellement, durant l'année, le coût des denrées nécessaires à la vie a grossi, grossi, grossi de façon alarmante, et ça monte encore. Où allons-nous? Jamais la vie n'a coûté aussi cher.

Nos familles sont condamnées à voir leurs dépenses strictement nécessaires monter et monter toujours, pendant que leurs revenus baissent. Que de gens découragés!

A-t-on jamais vu, si ce n'est sous les régimes tory-conservateurs, autant d'industries réduire leur personnel, autant d'ouvriers sans emploi? Pourtant, le travail ne faisait pas encore défaut avant 1913. La plupart des employeurs e plaignaient même du manque de bras.

Est-ce vrai ou faux tout cela? Dites.

* * *

ON RECOLTE LA FAIM

Jamais la nourriture n'a coûté aussi cher aux consommateurs qui, ne la produisant pas, sont bien obligés de l'acheter pour ne pas mourir de faim.

La cherté de la vie atteint une hauteur jusqu'ici inconnue dans l'histoire du pays. Si, au moins, nos salaires, les revenus du travail montaient en proportion, il y aurait équilibre. Les deux plateaux se balanceraient.

Mais, non, l'équilibre est rompu.

Electeurs du Canada, nous récoltons ce que nous avons semé.

Pour avoir semé de la mauvaise politique lors des élections générales de 1911, eh! bien, récoltons maintenant les fruits amers de la mauvaise politique.

Nous avons rejeté une bonne politique, une politique qui aurait élargi des débouchés à nos producteurs, tout en mettant un plus grand nombre de marchés à la disposition de nos consommateurs. Le châtiment ne s'est pas fait attendre bien longtemps.

Nous payons aujourd'hui pour notre erreur de jugement, et nous payons bien cher.

Est-ce vrai, oui ou non? Répondez.

* * *

LA CHERTE DE LA VIE MONTE TOUJOURS ET MONTERA ENCORE

Que s'est-il encore passé en 1913?

Les Etats-Unis ont abaissé la barrière de leur tarif douanier, barrière qui s'opposait à l'entrée libre des produits alimentaires, de la nourriture, de bien d'autres commodités d'un emploi général. Les Américains ont détaxé la nourriture jusqu'alors taxée, comme elle l'est encore au Canada. Pourquoi en ont-ils agi ainsi?

Il vous diront que c'est pour baisser le coût de la vie, favoriser la famille pauvre à son tour, les gros spéculateurs ayant eu leur tour assez longtemps.

C'est le langage tenu par le président Wilson, le plus grand homme du jour aux Etats-Unis et peut-être aussi le plus grand bienfaiteur, un homme d'Etat qui connaît la vraie politique, un homme d'Etat qui entreprend de protéger la masse du peuple avant de protéger le petit nombre des millionnaires; ces requins, ces chacals du "big business" des Etats-Unis, qui ont servi de modèles et d'exemplaires aux requins, aux chacals du "big business" du Canada.

Wilson, avec l'aide des électeurs intelligents de son pays, a su rendre leur gouvernement indépendant des gros mange-chrétiens, après avoir escaladé le pouvoir malgré leur opposition forcenée.

Au Canada, au contraire, les électeurs, sur de fausses représentations, s'étant laissés enjoler par les gros spéculateurs, ces derniers ont pu réussir à renverser un gouvernement qui, lui aussi, avait entrepris de protéger la masse du peuple, le grand nombre, avant d'étendre sa protection au petit nombre de ceux qui n'ont pas besoin de la protection du gouvernement.

Est-ce le fait d'un bon gouvernement que de protéger les loups et les coyotes?

* * *

DRAINAGE ET PILLAGE

Cette mesure, prise par le gouvernement des Etats-Unis, pour venir en aide aux consommateurs américains, est au détriment des consommateurs du Canada.

Nos approvisionnements sont pillés, drainés: bestiaux et produits laitiers, viande, beurre, fromage et autres denrées prennent le chemin des Etats-Unis, pour y nourrir ls Américains, grâce à la barrière ouverte. Mais si aucune barrière ne s'oppose plus à la sortie libre, ou à peu près libre, des denrées qui servent à la nourriture de l'homme, il n'en va pas ainsi de l'entrée ou de l'importation de ces mêmes produits au Canada. Notre gouvernement maintient sa barrière de péage, son "turnpike."

La porte est ouverte pour la sortie libre, mais non pour la rentrée. Les chances ne sont plus égales.

L'équilibre est rompu, et on ne permet pas à l'importation de venir le rétablir.

Il est malheureux que la plupart de ces produits qu'on nous enlève pour les Américains, ne soient pas des denrées dont il nous reste un surplus après l'approvisionnement de notre marché local. Voilà que le Canada n'a plus assez de viande, ni assez de beurre et d'oeufs pour lui-même. Il ne faudrait donc pas en gêner l'importation.

Quant à ces autres produits de la ferme dont nous avons un surplus, comme le blé, par exemple, notre gouvernement s'est plutôt occupé d'en entraver le commerce que de le favoriser. Nous pourrions le vendre 6 sous de plus le minot, si notre gouvernement le voulait; mais il ne veut pas. Pourquoi? C'est parce que les quelques gros fariniers du Canada seraient obligés de le payer un peu plus cher; ça ne les ruinerait pas, et ça ferait grand bien au cultivateur ou producteur. La protection ne le protège donc pas celui-là. D'ailleurs les régimes protectionnistes n'ont jamais protégé et ne protégeront jamais l'agriculture.

Le protectionnisme protège assez souvent les manufacturiers, certains marchands de gros et certains grands spéculateurs au détriment des autres classes de la nation; c'est tout ce que ça peut faire.

* * *

Si le gouvernement du Canada laissait entrer librement, ou en franchise autrement dit, la farine du dehors, les Américains laisseraient entrer le blé canadien en franchise chez eux. Le cultivateur du pays vendrait son blé plus cher et paierait la farine moins cher.

La vie serait plus facile pour les deux catégories de notre population, le producteur et le consommateur.

Car les fariniers américains, qui achètent le blé canadien pour le moudre, revendent la farine de ce blé moins cher que ne le font les fariniers du Canada qui, cependant, achètent le même blé en le payant moins cher.

Oui, les minotiers américains vendent la farine de notre blé chez eux et dans les autres pays, même les plus éloignés, à meilleure condition que nous, les Canadiens, pouvons nous la procurer même en allant la prendre à la meunerie de Moose Jaw, de Winnipeg, du lac des Bois ou de Montréal.

Par l'importation libre de la farine, notre gouvernement forcerait, s'il le voulait, les monopoleurs du Canada à nous vendre la farine de notre blé à aussi bon marché qu'on la vend à l'étranger.

Encore une fois, les fariniers du Canada n'en seraient pas ruinés; ils y trouveraient encore leur compte; ça ne les empêcherait pas de devenir millionnaires; seulement ils le deviendraient moins vite.

Cela serait pénible sans doute à ces gros mossieux qui ne pensent qu'à eux-mêmes. Mais, sapristi! faut-il pas que tout le monde vive?

Est-ce vrai ou non? Dites-le, s'il vous plait.

* * *

TAXE SUR LA BOUCHEE DE PAIN

A l'heure même où je tiens la plume, un ou des navires, portant riche cargaison de boeuf, de mouton, d'oeufs, de beurre et autre chose encore, partis soit d'Australie, soit de la Nouvelle-Zélande, sont en route pour le Canada, c'est-à-dire pour les ports maritimes de Victoria et de Vancouver. Ils viennent porter de quoi manger à nos concitoyens de la Colombie Anglaise.

Ces provisions de bouche, ainsi importées, les consommateurs de la Colombie pourraient les acheter encore assez bon marché, même en payant les frais de transport en plus.

Mais que va-t-il arriver? Les officiers en douane du gouvernement d'Ottawa seront là; et ils ne laisseront pas descendre une traître bouchée de cette nourriture sur les quais, à moins que l'importateur n'ait payé d'abord le droit d'entrée, la taxe d'importation. Cette taxe s'ajoutera ensuite au prix que le pauvre père de famille devra payer pour la denrée indispensable.

Que voulez-vous? c'est la protection, viendra-t-on me dire. Mais persisterez-vous à me dire que la protection n'a pas l'effet de faire la hausse sur le prix des aliments?

* * *

Protéger qui, quoi? Est-ce le consommateur dont vous extorquez une partie de son maigre salaire?

Est-ce le producteur canadien, puisque, au lieu de l'encourager en lui achetant ses produits, vous préférez importer la marchandise de l'étranger?

Oh! j'entends mon éloquent protectionniste répondre qu'il est bien forcé d'importer ses provisions d'outre-mer, le producteur du Canada n'en ayant plus à céder, ou n'en produisant plus en quantité suffisante pour le marché local.

Eh! bien, dans ce cas, qu'a-t-il besoin d'une protection inutile, le cultivateur du Canada? Cette protection dont il n'a que faire, ça lui est indifférent.

Abolissons-la, attendu qu'elle est nuisible plutôt qu'utile.

* * *

Le gouvernement d'Ottawa ne l'abolira pas cependant. Il n'est pas libre. Il dépend de la coalition des gros monopoleurs qui lui font la dictée.

Entre un peuple miséreux et affamé, d'un côté, et les monopoleurs gorgés et repus du "big business" d'un autre côté, le gouvernement Borden n'a pas à barguigner. Vous le verrez toujours se ranger du mauvais côté.

Le veau d'or est son dieu.

Extorsion, Piraterie

Le protectionnisme serait d'une certaine utilité, si la production locale des denrées alimentaires, de la nourriture autrement dit, égalait, ou même outrepassait, les exigences du marché local. Qu'arriverait-il alors?

On verrait arriver ce qu'on a vu par le passé, ce qu'on voit encore tous les jours. C'est de l'agriculture que nous tirons tous notre alimentation, s'pas?

* * *

Avons-nous déjà vu et verrons-nous jamais le cultivateur prendre le train pour s'en aller, à la Colombie Anglaise, vendre lui-même son mouton, son boeuf, sa douzaine d'oeufs, sa tinette de beurre?

Non, c'est toujours et ce sera toujours le commerçant de gros et le gros spéculateur qui achèteront en gros les produits de la ferme d'une localité pour les transporter et les vendre plus loin. Ce sont aussi les mêmes hommes qui importent les produits du dehors dès que la production intérieure fait défaut.

* * *

Ils sont en petit nombre, en excessif petit nombre, partout les mêmes ou à peu près. Ils sont coalisés, combinés entre eux. Ils se tiennent, ils s'entendent pour fixer eux-mêmes, et à leur guise, les prix courants tant sur le marché où ils achètent que sur le marché où ils vendent.

* * *

C'est ici que la soi-disant protection intervient pour protéger la coalition, la "combine," en opposant une barrière à la concurrence extérieure.

La "combine" reste ainsi la seule maîtresse du marché intérieur qu'elle s'est accaparée à l'aide du régime protectionniste. Elle tient alors le peuple entier à sa discrétion.

Ce qu'on appelle fallacieusement la protection n'est donc en définitive qu'une légitimation criminelle de l'iniquité, du brigandage, de l'infamie.

Comptons sur l'administration Borden pour le maintien du vol légitimé, du brigandage légalisé.

* * *

Le Canada n'a jamais été aussi mal gouverné.

Jamais gouvernement du Canada n'a autant pratiqué l'écrasement du peuple sous le fardeau d'une taxe aussi exorbitante qu'injustifiable.

Jamais gouvernement du Canada n'a autant gaspillé et dilapidé l'argent du peuple.

* * *

Telle est la malheureuse situation politique du pays au commencement de l'année 1914.

* * *

Si tout cela n'est pas vrai, je vous permets de m'en infliger le démenti.

JEAN BAPTISTE.

TRAMWAYS D'EDMONTON

Horaire des départs aux points ci-dessous, service régulier et quotidien.

24ème rue et Alberta pour N. Edmonton via Namayo

24ème et Alberta (Min. après l'heure)	1ère et Jasper allant à l'est (Min. après l'heure)	Edmonton Nord (Min. après l'heure)	1ère et Jasper allant à l'ouest (Min. après l'heure)
11	07	11	00
26	22	26	15
41	37	41	30
56	52	56	45
..	..	..	..
APRES 10 HEURES P.M.			
08	14	08	02
28	34	28	22
48	54	48	42
..	..	..	..

1ère Voiture. 6.26. a.m., 5.52, 5.56, 6.00
Dernière Voiture. 12.26 a.m., 12.52, 12.34. 12.00

Rue Main pour Highlands via Pont du bas

Main et Whyte (Min. après l'heure)	1ère et Jasper, allant à l'est (Min. après l'heure)	Highlands (Min. après l'heure)	1ère et Jasper, allant à l'ouest (Min. après l'heure)
00	09	00	06
15	24	15	21
30	39	30	36
45	54	45	51
..	..	..	..
00	09	00	06
14	24	15	21
30	37	30	36
45	54	45	51

1ère Voiture. 6.30 a.m., 6.09, 6.30, 6.51
Dernière Voiture. 12.24 a.m.. 12.00, 12.21, 12.21

24ème rue et Short pour Alberta et John, via Nelson, Syndicate et Spruce

24ème et Short (Min. après l'heure)	1ère et Jasper allant à l'est (Min. après l'heure)	Alberta et John (Min. après l'heure)	1ère et Jasper allant au nord (Min. après l'heure)
02	03	10	01
17	18	25	16
32	33	40	31
47	48	55	46
..	..	..	..
00	16	00	04
20	36	20	24
40	56	40	44
..	..	..	..

1ère Voiture. 6.32 a.m., 6.48, 5.55, 6.16
Dernière Voiture. 12.16 a.m., 12.00. 12.21. 12.00

5ème rue est pour Bld Norwood par la 1ère rue, retour par l'ave. Namayo via pont à haut niveau

5ème est et Whyte (Min. après l'heure)	1ère et Jasper, allant à l'ouest (Min. après l'heure)	Norwood et Namayo (Min. après l'heure)	1ère et Jasper allant à l'ouest (Min. après l'heure)
10	11	10	09
22	23	22	21
34	35	34	33
46	47	46	45
58	59	58	57
05	01	12	09
20	16	27	24
35	31	42	39
50	46	57	54

1ère Voiture. 6.10 a.m., 6.35. 5.58, 6.09
Dernière Voiture. 12.26 a.m., 12.30, 12.41, 1211

42ème rue pour Sutherland par Ave. Syndicate, retour par l'Ave. Namayo

42ème et Athabasca (Min. après l'heure)	1ère et Jasper allant à l'est (Min. après l'heure)	Syndicate et Sutherland (Min. après l'heure)	1ère et Jasper allant à l'ouest (Min. après l'heure)
11	34	41	48
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
11	34	41	48
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..

1ère Voiture. 6.11 a.m.. 6.31, 5.41, 5.18
Dernière Voiture. 12,23 a.m., 12.46, 12.51, 12.00

24ème rue et Short pour Alberta et Kirkness, via Jasper et Namayo

24ème et Short (Min. après l'heure)	1ère et Jasper, allant à l'est (Min. après l'heure)	Alberta et Kirkness (Min. après l'heure)	1ère et Jasper, allant à l'ouest (Min. après l'heure)
10	14	03	07
25	29	18	22
40	44	33	37
55	59	48	52
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..

1ère Voiture. 7.10 a.m.. 7.59, 7.03, 7.22
Dernière Voiture. 9.10 p.m., 9.59. 9.003, 9.22

Bonnie Doon pour 12ème rue ouest et 6ème rue sud

11ème est et 6ème nord (Min. après l'heure)	Whyte et Main, allant au sud (Min. après l'heure)	12ème ouest et 6ème sud (Min. après l'heure)	Whyte et Main, allant à l'est (Min. après l'heure)
14	28	44	00
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
14	28	44	00
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..

1ère Voiture. 6.14 a.m., 6.28, 6.44, 6.00
Dernière Voiture. 11.14 p.m., 11.28, 11.41, 12.20

SERVICE REGULIER DU DIMANCHE

24ème et Alberta (Min. après l'heure)	1ère et Jasper allant à l'est (Min. après l'heure)	Edmonton Nord (Min. après l'heure)	1ère et Jasper allant à l'ouest (Min. après l'heure)
00	06	00	14
20	26	20	34
40	46	40	54
..	..	..	..
APRES 10 HEURES P.M.			
00	06	00	14
20	26	20	34
40	46	40	54
..	..	..	..

1ère Voiture. 7.20 a.m., 7.46. 7.00, 6.54
Dernière Voiture. 12.26 a.m., 12.52, 12.34, 12.00

Main et Whyte (Min. après l'heure)	1ère et Jasper, allant à l'est (Min. après l'heure)	Highlands (Min. après l'heure)	1ère et Jasper, allant à l'ouest (Min. après l'heure)
00	09	00	06
15	24	15	21
30	39	30	36
45	54	45	51
15	09	00	21
45	37	30	51
..	..	..	..
..	..	..	..

1ère Voiture. 8.15 a.m., 7.09. 7.30, 7.51
Dernière Voiture. 12.24 a.m.. 12.48, 12.21, 12.00

24ème et Short (Min. après l'heure)	1ère et Jasper allant à l'est (Min. après l'heure)	Alberta et John (Min. après l'heure)	1ère et Jasper allant au nord (Min. après l'heure)
00	16	00	04
20	36	20	20
40	56	40	44
..	..	..	..
00	16	00	04
20	36	20	24
40	56	40	44
..	..	..	..

1ère Voiture. 7.10 a.m., 7.56, 7.00, 7.24
Dernière Voiture. 12.10 a.m., 12.32, 12.56, 12.00

5ème est et Whyte (Min. après l'heure)	1ère et Jasper, allant à l'ouest (Min. après l'heure)	Norwood et Namayo (Min. après l'heure)	1ère et Jasper allant à l'ouest (Min. après l'heure)
03	00	11	06
18	15	26	21
33	30	41	36
48	45	56	51
03	00	11	06
18	15	26	21
33	30	41	36
48	45	56	51

1ère Voiture. 7.18 a.m.. 7.45, 7.11, 7.21
Dernière Voiture. 12,27 a.m., 12.45, 12.56, 12.36

42ème et Athabasca (Min. après l'heure)	1ère et Jasper allant à l'est (Min. après l'heure)	Syndicate et Sutherland (Min. après l'heure)	1ère et Jasper allant à l'ouest (Min. après l'heure)
11	34	41	48
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
11	34	41	48
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..

1ère Voiture. 7.11 a.m., 7.31, 6.41. 6.18
Dernière Voiture. 12.23 a.m., 12.46, 12.51, 12.00

24ème et Short (Min. après l'heure)	1ère et Jasper, allant à l'est (Min. après l'heure)	Alberta et Kirkness (Min. après l'heure)	1ère et Jasper, allant à l'ouest (Min. après l'heure)
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..

1ère Voiture. .. ..
Dernière Voiture. .. ..

11ème est et 6ème nord (Min. après l'heure)	Whyte et Main, allant au sud (Min. après l'heure)	12ème ouest et 6ème sud (Min. après l'heure)	Whyte et Main, allant à l'est (Min. après l'heure)
14	28	44	00
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
14	28	44	00
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..

1ère Voiture. 7.11 a.m., 7.28, 7.11, 7.00
Dernière Voiture. 11.14 p.m.. 11.28, 11.11, 1220

Réorganisation du service à l'occasion du nouvel horaire — en vigueur le 8 février 1914

ROUTE No. 1
Circulation identique à celle de l'heure actuelle; service entre le "Packing Plant," la 24ème rue et l'avenue Alberta, via Alberta, Kirkness, Namayo, Jasper et 24ème rue.

Les voitures portent une enseigne et des lumières bleues.

ROUTE No 2
Pont du bas et Highlands; service entre Highlands, rue Main et avenue Whyte, via avenue Jasper, 9ème rue, avenue Saskatchewan, pont du bas. 5ème rue est, avenue Whyte et Main.

Les voitures portent une enseigne et des lumières rouges des Highlands à la rue Main et l'Ave. Whyte, et une enseigne et des lumières blanches de la rue Main et l'avenue Whyte aux Highlands.

ROUTE No 3
Nelson et Spruce; service entre John, Alberta, 24ème rue et Short, via Spruce, Kirkness, Syndicate, Jasper, Première rue et Nelson jusqu'à la 24ème rue.

Les voitures portent une enseigne et des lumières verts.

ROUTE No 4
Pont à haut nivau. Service entre la 5ème rue est, l'avenue et le boulevard Namayo, via l'avnue Whyte, 5ème rue ouest, pont à haut niveau. 9ème rue Jasper, et par la 1ère rue au boulevard Namayo, puis retour par l'avenue Namayo.

Les voitures portent une enseigne et des lumières rouges et blanches.

ROUTE No 5
Athabasca et Syndicate. Service entre la 42ème rue, l'avenue Athabasca, Syndicate et Sutherland, via Athabasca, 24ème rue, Jasper, direction nord par Syndicate et sud par Namayo.

Les voitures portent une enseigne et des lumières bleues et rouges.

ROUTE No 6
Bonnie Doon et Lac McKernan. Service entre Bonnie Doon, 12ème rue ouest et sixième avnue sud, via avenue Whyte, rue Main et 6ème avenue sud.

Les voitures portent une enseigne et des lumières blues et rouges.

W. T. WOODROOFE, Surintendant

-:- COIN FEMININ -:-

CHRONIQUE

D'un bond, Menou est venue me rejoindre sur le fauteuil profond où se balançait ma rêverie. Elle est venue, et déjà la voici qui cherche sa place. S'assurant d'un appel aigu de ses griffes que je suis bien là, vivante, à reposer sur ses ondulations fourrées mon attention indûment égarée ailleurs. Et tandis qu'ayant trouvé le support convenable, son altesse fourrée se prélasse enfin douillettement dans une ronronnante immobilité, je consens à lui souhaiter sans réticences la bienvenue qu'elle attend.

"—Bonjour, dis-je, que me veux-tu, Menou? Viens-tu m'apporter l'offrande, en toute sincérité, de ton électrique chaleur? Et ce frissonnement où vibre toute une vie intérieure, traduit-il la joie de me retrouver ton amie?

"Menou, ta fourrure est douce; elle a l'odeur intime et insinuante d'un de ces manchons où mes pareilles cachent, avec leurs mouchoirs minuscules, leur petites mains gantées. Et quelles minutieuse propreté, quel désir galantin de netteté lustrée et polie n'ont-ils pas absorbé, longuement la journée? Tu sembles t'être attardée, comme une coquette oisive, devant quelque psyché où complaisamment se mire ta souplesse. Tu es belle, Menou, et tu le sais sans doute, ô toi qui peut-être viens à moi pour simplement te faire admirer. Mais alors, pourquoi t'es-tu allongée ainsi, pliée sur mes genoux, ton regard vert fixé avec curiosité sur la pointe mobile de mes pieds? Pourquoi me tournez-vous le dos, Menou? O Menou, petit sphinx inintelligible, petite panthère inquiétante aux indéchiffrables instincts, me dirastu le secret de ton indolente philosophie, me révèleras-tu le mystère louche de cette âme impassible dont ne monte ni ne transparait rien à travers le trait transversal des prunelles?"

A ce point de mon discours, Menou s'anima d'un miaulement contenu; ses griffes plongées sans discrétion dans mon épiderme révélèrent une nouvelle agitation intérieure et, tendue vers la même invisible proie, là-bas, du côté de la pointe mobile de mes pieds, tout l'effort concentré de ses muscles sembla se remonter, comme pour le prochain déclic d'un bond.

Je vis alors que le ruban dénoué de mes escarpins décrivait à terre une arabesque imprévue. Menou guettait simplement cette arabesque! Je songeai alors, à la phrase de Montaigne: "Quand je me joue avec ma chatte, qui sait si elle ne se joue pas de moi plus que je ne le fais d'elle?" Et tout l'égoïsme attristant d'ici-bas, l'égoïsme universel des bêtes et des gens vint affliger mon esprit. L'égoïsme aux bras avides, thésauriseur sans repos ni scrupules... l'égoïsme dont l'amertume s'édulcore d'une saveur éphémère de miel... et la trahison aussi, la trahison qui tranche et tue comme un acier froid... Quelle horreur!

—"Vas-t'en, Menou!"

Grave et lente, harmonieuse et indifférente, glissant avec précaution, sur la pointe des griffes, Menou, sans rancune actuelle et sans but apparent, se dirigeait maintenant vers la cuisine.

MAGALI.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

"Notre monde n'a plus que cinq millions d'années à vivre: c'est ce que nous annonce un savant américain."

Il y a quelques jours à peine que la presse lançait à tous les échos la terrible nouvelle et déjà malgré l'encombrement des postes, chaque courrier me transmet des demandes de plus en plus envahissantes.

"Est-il possible que la fin soit si proche? Ne serait-ce pas là un de ces canards américains auquel il faut couper les ailes et au plus tôt? Avez-vous des nouvelles plus précises? Peut-on amener les savants à fixer une limite à la vie du soleil?"

Telles sont les questions dont m'accablent mes fervents lecteurs. Le sujet vaut la peine d'être traité au moins sommairement.

Le soleil, nous avons eu l'occasion de le dire plusieurs fois, est un amas de gaz chauds 1,300,000 fois plus gros que la terre. Aussi énorme que soit cette masse dont la température oscille entre 7,000 et 10,000 degrés environ, elle ne saurait faire exception à la règle commune; le soleil perd chaque jour de la chaleur, il se refroidit. Un moment viendra donc, fatalement, où sa radiation faiblira puis disparaitra tout à fait. Pratiquement, le soleil cessera d'exister pour nous, ce sera la mort dans l'obscurité et par le froid.

Ces déductions ne sauraient nous surprendre. Il existe dans le ciel des millions de soleils éteints; tout astre nait et vit pour mourir. Reste à fixer la date de l'échéance fatale.

Aussi bien, peu nous importe ce que deviennent les soleils noirs de l'espace; ce que nous voulons savoir, c'est le temps pendant lequel notre soleil, celui qui nous réchauffe et nous éclaire, doit remplir sa fonction vis-à-vis de nous.

Voilà le problème: les principes de la physique et de la mécanique nous permettent-ils d'en donner la solution?

—Oui, jusqu'à un certain point et m'est avis que l'astronome américain qui nous menace de mort dans cinq millions d'années, ne peut rien inventer de nouveau sur un sujet que les savants ont abordé avec succès depuis quelque cinquante ans.

* * *

Une question tout d'abord. Où le soleil puise-t-il la chaleur dont il nous gratifie d'une façon à peu près constante? Sans doute, nous constatons chez lui des variations calorifiques: nos hivers et nos étés ne se ressemblent pas, mais ces fluctuations sont de courte durée, elles sont soumises à un flux périodique ramenant à peu près les mêmes effets: le climat de la terre n'a pas changé d'une façon appréciable depuis les temps historiques, bientôt nous reverrons les hivers rigoureux et les étés torrides.

Quel pourvoyeur puissant vient donc entretenir le soleil et de quelles substances mystérieuses alimente-t-il ce gigantesque foyer?

Mayer et Helmholtz ont répondu à la question. Le soleil, au début, était beaucoup plus gros qu'il ne l'est actuellement; sous l'empire des lois de l'attraction, la masse gazeuse se contracte, elle diminue de volume; or, la physique nous apprend que, dans ces conditions, un gaz peut récupérer la chaleur que le rayonnement lui fait perdre et qui se dissipe dans l'espace environnant.

Le calcul montre d'ailleurs qu'il suffit de supposer une diminution de 76 centimètres par an dans le diamètre du soleil pour que sa chaleur reste constante pendant des milliers d'années.

Mais le soleil offre actuellement un diamètre de 1,300,447 kilomètres: même en supposant la diminution précédente, aucun instrument ne pourra déceler le changement dans un espace de dix siècles, et les astronomes devront attendre dix mille ans avant de s'en apercevoir d'une façon indubitable.

Ainsi, d'après la théorie mécanique de la chaleur, les astronomes qui vivront l'an 12,000 de notre ère pourront noter que le soleil de leur époque est un peu moins gros que le nôtre et que son diamètre a diminué de 8 kilomètres environ depuis le commencement des observations faites au télescope.

Dans 7 millions d'années, le soleil rayonnera encore la même quantité de chaleur, mais son disque paraitra aux hommes quatre fois moins grand.

A partir de ce moment rien ne pourra plus arrêter la perte de chaleur qu'il subira par rayonnement.

La température moyenne de la terre s'en ressentira; dans nos contrées septentrionales, la végétation perdra une grande partie de sa vitalité; raisins et moissons ne mûriront plus et les peuples se presseront vers les régions équatoriales.

Encore quelques millions d'années et toute vie terrestre deviendra impossible.

L'astre du jour se couvrira de taches sombres qui se formeront sur des étendues de plus en plus larges: celles-ci deviendront aussi plus stables à mesure que diminuera la température de la fournaise solaire.

Encore quelques dizaines de millions d'années et ce luminaire brillant qui nous dispense sa chaleur aura perdu, avec son éclat, la place qu'il occupe parmi les étoiles de la voûte céleste.

Soleil noir et invisible, épave dangereuse pour les millions d'étoiles lancées dans les abîmes, il n'en continuera pas moins sa course à travers l'immensité.

Telles sont les déductions les plus certaines de la science sur notre avenir en tant qu'il est lié à celui du soleil. De ce fait il nous faut conclure que l'humanité peut encore vivre 10 à 15 millions d'années au bas mot.

Voilà qui sera de nature à rassurer les plus craintifs, d'autant que la découverte du radium et des substances radioactives tendrait à augmenter quelque peu cette durée de vitalité que d'aucuns jugeront encore trop précaire.

* * *

Qu'un malade atteint d'un mal incurable consulte son médecin; l'homme de l'art pourra fort bien à la rigueur lui fixer pour sa mort une date dont rien ne saurait reculer l'échéance, mais notre malade peut mourir d'une autre façon, il peut tomber d'un cinquième étage, recevoir un coup de revolver ou être emporté par un pneumonie, en un mot, il peut mourir d'accident. Ainsi en est-il de la terre.

Si notre globe meurt de sa bonne mort il mourra par le froid dans une ou deux dizaine de millions d'années, mais d'ici là une foule d'autres dangers menacent l'humanité.

Dans la course sans trève que la terre accomplit autour du soleil à la vitesse de 29 kilomètres par seconde, ne va-t-elle pas un jour rencontrer le noyau d'une monstrueuse comète?

Cette fois, l'humanité terrorisée assisterait à des spectacles effrayants, préludes épouvantables d'une agonie terrible. Et quel astronome peut se porter garant que pareille rencontre ne se produira pas dans quelques années peut-être?

Autre accident possible. Le soleil, nous le savons, emporte avec lui dans l'espace tout son cortège de planètes. Nous filons vers la constellation de la Lyre avec une vitesse 30 fois plus rapide que nos obus au sortir de la bouche du canon.

Dans ce grand voyage intersidéral commencé depuis cent millions d'années, notre soleil ne va-t-il pas heurter quelque étoile, soleil noir ou incandescent, peu importe. Le fait ne serait pas inouï et les annales célestes ont enregistré plus de vingt cas de ce genre depuis que l'humanité tourne ses regards vers la voûte étoilée.

Sans doute en raison de l'immensité qui nous entoure, de telles rencontres paraissent bien improbables et nous avons beaucoup de chance de marcher pendant longtemps sans rencontrer d'obstacle, mais vous savez ce que vaut le mot "chance", et un seul événement de ce genre suffirait, non point à détruire le soleil, mais à accroître sa chaleur dans de telles proportions que notre globe terrestre serait immédiatement transformé en une fournaise ardente, comme au temps de sa jeunesse.

Conclusion: La science à l'heure actuelle est impuissante à nous fixer l'heure de la fin du monde: tout ce qu'elle peut et doit affirmer, c'est qu'autrefois la terre n'existait pas et que dans un avenir prochain, l'humanité aura disparu du grain de sable dont elle se dispute les parcelles.

Abbé TH. MOREUX.

LE YUKON

La Colombie Britannique offre au gouvernemnet de prendre sous son aile protectrice les destinées civiles du territoire du Yukon, qui coûte actuellement très cher au ministère, et qui ne rapporte la plupart du temps que des déboires économiques à l'administration fédérale.

Les Américains, qui exploitent dans cette partie du pays des chemins de fer qui desservent l'Alaska et la Colombie, ne veulent plus avancer leurs travaux parce que le gouvernement provincial de la Colombie n'a aucune autorité sur le territoire, et parce que l'administration fédérale, avec la meilleure volonté du monde, ne peut pas toujours comprendre parfaitement les besoins d'un district aussi éloigné.

Il semble que le gouvernement ne ferait pas un pas de clerc s'il laissait à la Colombie britannique le soin de se débrouiller avec le Yukon, et de régler à sa guise l'administration locale et immédiate du Territoire.

L'administration des territoires par le pouvoir central n'a jamais porté grands fruits, et le Canada avance trop rapidement pour qu'il soit besoin plus longtemps de garder en curatelle ces régions immenses qui ne demandent qu'un peu d'autonomie pour se développr à leur guise.

Le Yukon fait partie d'une zône minière très importante.

Sa richesse incalculable en ressources naturelles mérite d'être développée plus activement, et ce n'est certainement pas le formalisme ni la routine d'un gouvernement placé à trois mille milles de distance qui peut permettre l'avancement rationnel de l'évolution économique exceptionnellement riche du Yukon.

AVIS AUX INGENIEURS-MECANICIENS

Avis est par les présentes donné que des exament seront tenus. aux lieux et dates ci-après, par David Fraser, inspecteur dûment nommé des chaudières à vapeur, pour la province d'Alberta:

Edmonton Sud, 1er samedi de chaque mois. Salle Orange.

Ft. Saskatchewan, 2 mars, Salle d'échantillons. Hôtel Queen.

Tofield, 9 mars, Hôtel Alexandra.

Morinville, 25 mars, Hôtel Morinville.

à 9 heures du matin, dans le but de donner aux ingénieurs-mécaniciens et aux apprentis l'occasion de se qualifier pour l'obtention de certificats sous l'autorité de "The Boilers Act," 1812.

Les personnes, non encore enregistrées dans la Province, qui désirent des formules de demandes. peuvent les obtenir en s'adressant au Département, ou au susdit inspecteur, et telles formules devront être proprement remplies, attestées et certifiées par devant un commissaire ou un juge de paix avant qu'un examen soit accordé.

JOHN STOCKS,
Député-Ministre.

Département des Travaux Publics
Edmonton, Alta.

De Tout un Peu et Beaucoup

Renseignements, Commentaires, Informations, Variétés

A PROXIMITE DES MARCHES

Les chiffres suivants donnent une idée des avantages que possède sur les nouveaux pays du monde le Canada en raison de sa position géographique.

Il faut à la malle pour parvenir des principaux ports de la Nouvelle-Zélande à Londres, le principal des marchés européens, de 36 à 42 jours; des principaux ports de l'Australie à Londres, de 26 à 33 jours; des principaux ports de l'Amérique du Sud, de 17 à 22 jours; du Sud Africain, de 17 à 21 jours; des ports de l'Inde, de 14 à 16 jours; mais des principaux ports du Canada, de 7 à 8 jours seulement.

Le temps requis pour l'expédition du fret est plus long que pour la malle, il est vrai, mais la proportion est la même pour les différents pays.

Le deuxième marché en importance est celui des Etats-Unis et en ce qui regarde ce marché aucun des nouveaux pays n'est plus favorablement favorisé que ne l'est le Canada. Le Japon et la Chine forment le troisième marché en importance et sous ce rapport le Canada est situé aussi favorablement que n'importe lequel de ces nouveaux pays, et beaucoup plus que grand nombre d'entre eux.

Ainsi le Canada se trouve à mi-chemin entre les deux principaux marchés du monde et ne se trouve séparé du troisième que par une ligne imaginaire.

DIFFERENCE

Le gouvernement anglais sera obligé de dépenser $1,000,000 afin d'aménager le croiseur cuirassé "Invincible" avec l'électricité seulement. Ce n'est qu'une bagatelle dans la construction navale. Cependant, il fut un temps, aux jours rudimentaires du développement naval, où $1,000,000 aurait payé un bateau de guerre assez imposant.

CHARBON EN N.-E.

Pour la première fois dans l'histoire de la Nouvelle-Ecosse, la production de charbon pour l'année 1913 a dépassé les 7,000,000 de tonnes. La production du "coke" a été de 728,037 tonnes; celle du fer en gueuse s'est élevée à 486,960 tonnes.

CAPITAUX ETRANGERS

"Le capital anglais investi au Canada est de $2,500,000,000, et le capital américain placé dans des entreprises canadiennes est de $500,000,000", dit Sir George Paish. Il déclare aussi que proportionnellement à sa population, aucun pays n'a construit des chemins de fer aussi rapidement que le Canada récemment. C'est de plus la conviction de Sir George que, pendant la prochaine décade, la valeur des productions minérales, agricoles et industrielles augmentera du triple.

LES JOURNAUX PARISIENS EN 1913

Extrait de l'article de M. Louis Latzarus, le "Journal moderne", paru dans la "Revue de Paris" du 1er janvier 1914:

Si l'on complète l'une par l'autre la liste de l' "Annuaire de la Presse," et celle de la Préfecture de police, on voit qu'il y a, à Paris, soixante-dix journaux politiques quotidiens. Dans ce nombre, nous ne rangeons pas le "Journal Officiel" qui n'a pas une exploitation industrielle normale. Il faut, en outre, écarter de prime abord vingt-cinq journaux qui n'ont de la vie que l'apparence. Deux ou trois d'entre eux tirent à deux ou trois cents exemplaires; les autres, à cent, cinquante ou vingt-cinq. Ils n'ont ni domicile, ni rédacteurs, ni lecteurs. Il leur reste un titre, qui a parfois été illustre en des époques révolues, et sous lequel un imprimeur range au hasard quelques articles. Le croirait-on? C'est un métier passablement lucratif que l'exploitation d'un journal mort. L'étude des combinaisons nécessaires pour tirer profit de ces feuilles fantômes n'entre pas dans notre plan.

Restent quarante et un journaux, qui atteignent un tirage total de cinq millions d'exemplaires environ, si l'on s'en rapporte aux statistiques mensuelles de la Préfecture de police. Mais ces documents ne sont pas établis sur des bases certaines. Les journaux, comme il est naturel, ne sont pas tenus à la déclaration officielle de leur tirage. Les agents chargés de recueillir les chiffres ne peuvent les obtenir que d'intermédiaires parfois mal informés. Tous les administrateurs de journaux que j'ai interrogés ont protesté de l'inexactitude des calculs préfectoraux. Ainsi "le Matin" déclare et prouve avoir atteint un tirage normal et moyen d'un million. La statistique officielle ne lui accorde que 610,000. Il en va de même pour "le Journal." Les agents évaluent son tirage à 997,000, et je tiens de source certaine qu'il dépasse douze cent mille. Pour "le Petit Parisien" la différence est de quatre cent cinquante mille: 1,090,000 au lieu de 1,550,000!

D'après mon enquête, le tirage total des journaux parisiens s'élève à près de six millions d'exemplaires par jour, dont quatre millions et demi sont absorbés par le "Petit Parisien," le "Journal," le "Matin" et le "Petit Journal", rangés ici en ordre d'importance numérique. Des trente-sept autres journaux, enlevons ceux qui coûtent plus d'un sou, et auxquels il suffit d'un succès moyen pour obtenir une publicité lucrative. Il y en a sept. Parmi les trente qui restent, quatre journaux du soir, la "Presse," "L'Intransigeant", la "Liberté" et "Paris-Midi" se vendent surtout à Paris et leur budget n'est pas alourdi par les frais de poste. Nous avons encore vingt-six journaux, dont trois ou quatre seulement ont un tirage suffisant pour assurer leur existence. Il est surprenant que les autres puissent se soutenir. Certains, politiques, vivent sans doute des subsides d'un parti. Ceux qui ne défendent pas une doctrine, peuvent être entretenus par un financier ambitieux d'honneurs désireux de posséder un instrument politique.

En résumé, parmi les journaux du matin à un sou, nous aurions grande peine à en trouver dix qui soient des entreprises prospères et sûres du lendemain. Exactement nous ne les avons pas trouvés. C'est que la presse est, entre toutes les industries, la plus compliquée et la plus malaisée. Où est le temps où quelques grands noms et quelques belles pages suffisaient à attirer les lecteurs? L'autre jour, l'administrateur d'un de nos plus grands journaux m'a dit:

"Peu importe ce qu'on met sur le papier. L'essentiel est de savoir le vendre."

Propos moins paradoxal qu'il ne paraît, et qu'il nous faut compléter par celui-ci:

"Soixante tonnes de marchandises ont été préparées en douze heures, exécutées en trois heures, expédiées en cinq heures à vingt mille personnes. Il s'agit de les vendre dans la journée parce qu'alors la marchandise vaut 75 francs les 100 kilos, et que, le lendemain, elle ne vaudra plus que 6 fr. 75."

OU SERA LA CAPITALE?

Une grave question se pose. Où sera établie la capitale officielle du Maroc? A Fez ou à Rabat? Là-dessus on discute déjà depuis des mois, et les deux commissions qui, à la chambre française, ont mandat de s'occuper, à des titres divers, de son protectorat, ne sont pas complètement d'accord.

Le problème de la capitale est très important pour les pays neufs qui se dotent d'une constitution fédérale, et qui ne veulent léser aucune des villes existantes: voyez l'Australie. Il ne l'est pas moins pour les contrées européennes qui ont à administrer directement ou non, des territoires exotiques: voyez les hésitations anglaises dans l'Inde.

Fez et Rabat sont deux des centres historiques du Maroc, qui en a encore deux autres: Mequinez et Marabech. Mais ni Mequinez, ni Marabech ne conviennent comme chefs-lieux officiels. On a fait valoir, au profit de Fez, qu'elle était la résidence habituelle des sultans, et qu'elle jouit d'une grande réputation dans l'Islam. On a allégué contre elle les variations de sa température, la difficulté d'y ménager, avant des années, des conditions de salubrité suffisantes, et c'est pour cette double raison, qu'on a songé à Rabat.

Nul n'a proposé de faire deux capitales comme dans l'Inde, où il y a une résidence d'hiver, hier Calcutta, aujourd'hui Delhi, et une résidence d'été: Simla, dans l'Hymalaya; et de fait, le Maroc n'est pas assez vaste et les différences de climat entre Fez et Rabat, ne sont pas suffisantes, pour que se justifie cette dualité. Mais il serait temps de faire un choix définitif.

EPAVES PARISIENNES. — PLUS DE CENT MILLE VAGABONDS.

Paris compte plus de cent mille guenilleux sans gîte et sans pain.

Comment vivent-ils?

Ils ramassent des bouts de cigare aux terrasses de café, des restes aux soupiraux des restaurants, des rognures aux halles...

Quelque fois ils mendient. D'autres fois, ils font de longues courses pour se trouver certains dimanches, à la porte d'une 'oeuvre' qui leur délivrera, sans doute, un bon de soupe...

Camelots, ils essaient de vendre des choses var.ies, innommables. Et leur meilleur aubaine est d'être hommes-sandwich.

Ils se garantissent de vieux costumes, dons généreux d'un larbin, d'un concierge, ou de loques âprement disputées sur un marché aux puces, et — n'ayant pas de logis — qu'ils endossent dans une cabine gratuite de water-closets.

Des greniers et des caves les abritent, la nuit. Ils y dorment par tas, par chambrées de 80 couches, et doivent payer d'avance... entre 8 et 5 sous. On cite même un taudis, où la location d'un soir (paillasse et couverture) ne coûte que trois sous:

"Pas d'ivrognes: silence obligatoire" formule un règlement.

Curieux, très curieux. Aussi, beaucoup d'Américains, au sortir de l'Olympia, visitent-ils ces palaces... La tournée des grands-ducs...

Plus de cent mille!

Et la plupart inoffensifs... L'organisation sociale les a rejetés un jour sans qu'on sache et qu'ils sachent pourquoi... Ils n'ont pas eu de chance, voilà tout... D'ailleurs, ils ne protestent, ne s'indignent, ne se révoltent jamais. Rien ne trouble la "triomphale douceur de leurs âmes innocentes..."

La seule veine qu'ils escomptent est de tomber malade, — à cause de l'hôpital.

Ils attendent simplement de mourir.

VERDI ACTEUR

Verdi aurait pu, paraît-il, faire sa fortune sur la scène; c'était, raconte un journaliste italien, un merveilleux acteur, et Tamagno, de son propre aveu, lui doit son jeu, si souvent vanté, dans "Othello".

Au cours d'une des répétitions de cet ouvrage, Verdi, qui avait soixante-quatorze ans, sauta vivement sur la scène, agile comme un jeune homme; et pour montrer au ténor comment on doit se suicider, il mima la scène si connue; et il la mima si bien qu'au moment où il roula, comme un cadavre, du lit de Desdémone, les assistants, terrifiés, crurent que le maître venait de succomber à une attaque.

Tamagno fit son profit de la leçon, et il s'en trouva bien.

LE SAINT-GRAAL DE LYON

Plusieurs villes ont prétendu posséder le Saint-Graal, c'est-à-dire la coupe que la légende donne à Jésus-Christ pour sa dernière Cène. Lyon est de ce nombre. Ce fait est relaté par un vieil historien, Le Laboureur, dans son livre: "Les masures de l'abbaye royale de l'Isle-Barbe-les-Lyon," publié chez Claude Galbit, en 1665. Voici ce qu'on lit au chapitre II de cet ouvrage:

"Je reconnois qu'en l'an XDXXXV nous avions dans notre Eglise certaine Coupe de grand prix, coupe dy-je, qui servit de curée aux derniers hérétiques l'an MDLXII. Mais qu'elle ait servy à la dernière Coene pour l'institution de la saincte Eucharistie, c'est ce qui reste à prouver, aussi bien que ce que l'on dit d'une pièce semblable, qui se trouve en la ville de Valence, en Espagne, et d'une autre, d'une pierre inconnue, qui est Brives-la-Gaillarde en Limousin, rompue, dit-on, du costé que Judas la toucha, lorsqu'elle lui fut présentée à son tour. Et enfin de je ne sçay quel autre vaisseau que l'on dit être à la ville de Gênes, lequel a cet avantage d'être venu de la ville de Césarée en Palestine, conquise par Beaudoin premier, roy de Hierusalem, à l'ayde des Genois, à qui cette pièce eschut en partage dans la distribution du butin et des dépouilles de cette ville.

"Car pour la véritable Coupe ou Calice dont Notre Seigneur se servit en cette Coene mystérieuse, elle n'avait rien de semblable à tous ces vases dont nous avons parlé..." — P. V.

L'EXCURSION EN EUROPE DU COLONEL SAM HUGHES

Accompagné de sa "maison militaire."

Réjouissons-nous! Il n'en a coûté au pays que $25,000 pour promener en Europe, l'été dernier, le colonel Sam Hughes, ministre de la milice et les 21 officiers de la milice canadienne qui l'accompagnaient!

Les épouses et les filles de ces officiers, qui donnaient à cette agréable excursion un charme dont les démonstrations militaires sont souvent privées, n'ont point voyagé, aux frais du public.

Vingt-cinq mille dollars seulement pour l'honneur de montrer l'uniforme de l'armée volontaire canadienne aux soldats et officiers de la vieille Europe militariste, quel mauvais Canadien, épris des théories pacifistes osera dire que c'est trop?

N'était-il pas nécessaire de montrer à l'Europe que le Canada possède un établissement militaire à la hauteur de ses aspirations guerrières?

Assister aux grandes manoeuvres des armées de la France, de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Angleterre, visiter les centres militaires de la Belgique et de la Hollande, le colonel Sam Hughes pouvait-il le faire décemment sans être accompagné d'une "maison militaire" de vingt et un officiers, sans compter les dames?

Autrefois, il est vrai, lorsqu'un ministre du gouvernement Laurier se rendait en Europe pour quelque affaire d'intérêt public, l'opposition conservatrice le trouvait extravagant s'il emmenait avec lui son secrétaire particulier, aux frais de l'Etat.

Mais aujourd'hui, comme les conservateurs sont au pouvoir, qui blâmera le colonel Sam Hughes d'avoir emmené avec lui, aux frais de l'Etat, deux secrétaires en sus de sa "suite" de 21 officiers?

A propos, quel intérêt avait le Canada à faire voyager en Europe, cet été, aux grandes manoeuvres des armées françaises et allemandes, le colonel Sam Hughes, ses deux secrétaires et les 21 officiers de sa "maison militaire"?

Quelle mission ont-ils remplie là-bas? Sur quels crédits a-t-on pris les fonds pour payer leurs dépenses?

Ces questions, que l'hon. colonel Sam trouvera sans doute indiscrètes, seront posées au gouvernement par l'opposition, un de ces jours; et il faudra bien qu'on y réponde.

Où est le temps où le colonel Sam Hughes assistait aux opérations de la guerre contre les Boers, accompagné seulement de son ordonnance, Turpin?

Tribune Agricole

Du "Courrier de l'Ouest"

LE CONSEIL D'AGRICULTURE

Il serait à propos, je crois, de rappeler à la mémoire des camarades une définition déjà donnée dans ce journal.

Qu'est-ce que le Conseil d'Agriculture du Canada?

Il y a le Conseil d'Agriculture de Québec. Excellente institution, déjà ancienne, dont l'utilité est indiscutable, mais n'offrant aucun rapport de ressemblance avec le Conseil d'Agriculture du Dominion. C'est un rouage gouvernemental, une annexe au ministère de l'Agriculture de la province, ne s'occupant que d'agriculture proprement dite, possédant une certaine juridiction sur les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles, mais n'agissant que sous l'autorité et la direction du ministre.

Sa sphère d'action ne consiste pas à syndiquer les agriculteurs, à les unir dans la défense commune de leurs intérêts menacés par la puissance hostile des plutocrates, des "combines" et des trusts. Il n'a pas été institué pour cela du reste, pas plus que ne peut l'être une école d'agriculture.

* * *

Tout autre est le Conseil d'Agriculture du Dominion. L'étude, la discussion des meilleures méthodes de culture n'est pas son affaire.

Il a été créé pour la lutte, pour le combat, pour la guerre. Il est né du besoin urgent de se défendre. Il est une nécessité malheureuse de notre temps.

C'est l'homme du jour lui-même qui en est la cause première, après Bélial, bien entendu.

En délaissant le christianisme pour retourner au paganisme, en renonçant au règne de Dieu qui est la paix sociale, l'homme moderne a ramené sur la terre la guerre sociale.

* * *

A la guerre, tant pis pour celui qui est sans force! Tant pis pour le faible sans défense et l'individu désarmé. A la guerre, la victoire se déclare pour le plus fort, pour le mieux armé.

* * *

Dans les siècles malheureux où la force et la ruse priment la justice et le droit, la justice et le droit n'ont plus que le recours à la force pour se défendre et triompher.

Que deviendront les faibles et les opprimés dans cette mêlée? La faiblesse deviendra la force par l'union.

L'union, c'est la force du faible et de l'opprimé. L'union bien organisée des petits, l'union armée de la justice et du droit, c'est la force irrésistible, quoique lente souvent, mais infailliblement appelée à triompher de la coalition de ces heureux du siècle qui ont fondé leur puissance sur l'iniquité et l'égoïsme.

* * *

De toutes les classes sociales, celle du laboureur a été la dernière à s'organiser pour la résistance à l'oppression, mais enfin elle l'est maintenant.

Nous avons l'organisation des Fermiers Unis d'Alberta, les deux associations des "Grain Growers" de Saskatchewan et de Manitoba, l'association des 'Grangers' d'Ontario. Chacune de ces institutions se compose d'unions locales reliées entre elles au moyen d'une convention annuelle, d'une espèce de parlement provincial formé de leurs délégués.

Il y a quatre ans, je crois, ces conventions provinciales, d'abord isolées les unes des autres, se sont entendues pour travailler de concert et à l'unisson. Elles ont institué une fédération régie par un conseil supérieur qui se compose de leurs délégués respectifs. Et, ce conseil fédéré, elles l'ont appelé "Conseil d'Agriculture du Canada."

C'est une espèce de parlement fédéral des "habitants," je veux dire des cultivateurs.

* * *

Le syndicalisme rural n'est pas exagéré dans ses prétentions; il réclame l'équité, justice égale pour toutes les classes de la société humaine. Il ne demande aucun privilège spécial pour le laboureur, mais il demande qu'on enlève aux hommes de proie le privilège unique de pressurer l'homme des champs.

Il ne s'attaque pas au capital ni au capitaliste lui-même, mais il s'oppose au capitalisme, aux abus de l'accaparement.

Il appuie ses réclamations sur des arguments solides et irréfutables. La teneur de son argumentation est franche, correcte et modérée.

Si vous en voulez la preuve, lisez les extraits suivants d'un mémoire présenté au gouvernement et au parlement d'Ottawa, le 16 décembre, par une délégation du Conseil d'Agriculture d'Ottawa.

Quoi de plus raisonnable et de plus juste que les demandes formulées dans ce mémoire? Quoi de plus indéniable que les faits qui y sont exposés, les abus qui y sont signalés?

Ce mémoire, dont on ne trouvera ci-après que des extraits, mérite l'attention de tous, non seulement de l'agriculteur, mais aussi de l'économiste, du sociologue, du politicien et de l'homme d'Etat.

Lisez cela et lisez-le bien, s'il vous plait.

LES CULTIVATEURS ET LE TARIF

"Nous ne sollicitons pas de faveurs, nous demandons justice, tout simplement." Toute une doctrine fiscale se trouve résumée dans cette phrase que nous extrayons du mémoire présenté au gouvernement, le 16 décembre, par le Conseil d'agriculture du Dominion, représentant les organisations de cultivateurs de l'Ouest et de l'Ontario.

Cette restriction excessive de la concurrence créée par le tarif protectionniste en faveur de quelques privilégiés est aussi déraisonnable au point de vue économique qu'injuste au point de vue moral. C'est faire une injustice à toutes les catégories de la population que de combler l'une d'elles de faveurs.

Voilà en résumé la doctrine du tarif que les cultivateurs viennent de prêcher au gouvernement. Un vrai patriotisme s'y associe à une saine politique économique.

Les faits et les chiffres présentés à l'appui des arguments sur la politique fiscale méritent d'être étudiés avec attention par tous les gens qui s'intéressent, à l'heure actuelle, à ce grand problème de la politique canadienne.

La délégation disait en parlant des monopoles qui se sont formés en ces derniers temps:

"Un fait économique de haute "importance s'est produit en ces "dernières années en notre pays: "Nous voulons parler du grand "nombre de coalitions industrielles. Au cours des quatre années "qui ont précédé janvier 1913, "cinquante-six coalitions industrielles se sont effectuées. Ces 56 "coalitions, qui possèdent un capital total autorisé de $456,938,266, ont absorbé 246 compagnies "séparées. En voici quelques "exemples frappants: La Canada "Cement Co. de Montréal, capitalisée à $38,000,000, a absorbé 11 "compagnies, au capital total de "$17,500,000; la fabrique de "chaussures Ames Holden & McCready, capitalisée à $11,500,000 a absorbé deux compagnies "au capital de $3,500,000; La Canada Cereal & Malting Co., capitalisée à $3,250,000 a absorbé 8 "compagnies possédant un capital "total de $809,000; la Dominion "Canners, Hamilton, capitalisée à "$12,500,000 a absorbé 45 compagnies séparées, au capital de $1,324,000. Toutes les autres coalitions ont gonflé leur capital de "la même façon."

"Cette consolidation de compagnies individuelles en coalitions, "et de coalitions en monopoles, a "pour effet de centraliser le capital et le pouvoir dans les mains "de quelques individus. Ce sont "les mêmes hommes qui siégeant "à titre de directeurs, contrôlent "nos banques, nos compagnies "d'emprunt, nos compagnies d'assurance, nos compagnies de "transport et nos institutions industrielles.

"ON DIT EN S'APPUYANT SUR "DE BONNES AUTORITES, QUE "LA STRUCTURE ECONOMIQUE "DU CANADA EST SOUS LE CONTROLE DE 23 DIRECTEURS DE "CAPITAUX, QUI SONT MEMBRES DE 90 DES 121 CORPORATIONS DU CANADA CAPITALISEES A $500,000 OU PLUS."

Quels effets ont eus ces coalitions et ces trusts qui, grâce au monopole qu'ils exercent peuvent dire aux producteurs "vous vendrez à tel prix" et aux consommateurs "vous achèterez à tel prix." Les déclarations suivantes qui doivent à leur provenance une importance toute significative nous renseignent sur ce point. Elles nous font clairement voir que l'impôt sur les denrées alimentaires est au détriment des producteurs et des consommateurs, et contribue à faire augmenter la cherté de la vie.

"L'année dernière les fabriques "de l'Ontario ont payé les tomates "aux cultivateurs 30 centins le "boisseau en moyenne. Ce prix est "même descendu jusqu'à 27 centins ½ en certains cas. On dit "que dans les conditions ordinaires un boisseau de tomates remplit dix boites qui se vendent 20 "cents pièce aux consommateurs "de l'Ouest du Canada."

"Les cultivateurs des provinces "de l'Ouest vendent leur blé 1 centin la livre ou à peu près; les "consommateurs paient la farine "3 cts la livre; les porcs se vendent environ 7½ cts la livre, les "consommateurs paient le bacon "et le jambon de 20 à 25 cts la livre. L'avoine se vend moins d'un "centin la livre tandis que la farine d'avoine se vend 3 centins la "livre.."

Les délégués des associations de cultivateurs ont déclaré que depuis le rejet de la réciprocité il y a deux ans, toutes les catégories de la population au Canada, et notamment les producteurs de grains de l'Ouest, s'étaient aperçus de la sagesse qu'il y a au point de vue économique, à permettre aux producteurs et aux consommateurs de vendre et d'acheter sur les meilleurs marchés. Voici les faits qu'ils ont apportés à l'appui de leurs déclarations:

"L'AGRICULTURE ENTRE "DANS UNE PERIODE D'INERTIE. IL NE S'EST PAS LABOURE CENT MILLE ACRES DE "TERRE VIERGE EN 1913 CONTRE QUATRE MILLIONS IL Y A "DEUX ANS, ET CEPENDANT IL "EST ENTRE DANS L'OUEST EN "CES TROIS DERNIERES ANNEES PLUS D'UN DEMI MILLION D'EMIGRANTS.

"Il a été démontré en ces deux "dernières années que les cultivateurs de l'Ouest ne se proposent "pas de continuer à produire des "récoltes à perte. Il leur est impossible de produire de plus "grandes quantités de grains avec "profit à moins d'avoir de nouveaux débouchés et une nouvelle "voie de transport.

"Tant que nous serons forcés "d'expédier le grain par une voie "qui se prête si facilement aux "manipulations des spéculateurs "et qui permet aux compagnies de "transport coalisées d'imposer "des taux excessifs de fret, il est "inutile de compter sur une augmentation de production.

"Au cours des quatre années de "1908 à 1911, lorsque le développement de l'Ouest était à son "apogée, la superficie cultivée a "été portée de 8,312,956 acres en "1908 à 17,488,117 en 1911.

"Nous avons vu, au cours des "deux années suivantes, une diminution de 1,259,617. Au gouvernement de dire si nous reviendrons aux progrès rapides dont "la décade de 1911 a été témoin "ou si nous continuerons à rétrograder."

Comme producteurs de denrées alimentaires, les cultivateurs se déclarent prêts à soutenir la concurrence de l'univers entier, sans aucune aide de tarif. Ils ont insisté tout particulièrement sur les mauvais effets que produit un tarif protectionniste, maintenu sans égard aux conditions de production économique au Canada. Ils ont montré que ces conditions permettent à certaines catégories spéciales — manufactures, transports ou intermédiaires—de s'enrichir aux dépens des autres catégories. Il est grand temps de modifier le tarif. Voici en quels termes ces cultivateurs ont soumis leur requête:

"Nous prétendons que les débouchés plus larges dont nous "aurions disposé si nous avions "accepté l'offre de réciprocité des "Etats-Unis, auraient autant contribué à encourager la production du blé, de l'avoine, de l'orge "et du grain que l'entrée en franchise du bétail canadien sur les "marchés des Etats-Unis a encouragé l'industrie de l'élevage.

"Non seulement nous aurions "un autre débouché pour notre "grain mais nous aurions une "route qui ferait concurrence à "l'autre pour le transport de nos "produits en Europe.

> **"Nous demandons que tous les produits alimentaires soient détaxés car nous croyons que l'impôt sur la nourriture est un crime envers l'humanité."**

Ce mémoire est à lire en entier. Voici notamment quelques observations à citer:

"Il est temps que le peuple canadien suive une ligne de conduite raisonnable; qu'il cesse "d'emprunter, qu'il paie ce qu'il "achète, et qu'il produise pour "l'exportation afin que nous puissions faire face à nos obligations.

"Pourquoi taxer les profits que "donnent les capitaux placés dans "l'agriculture à l'avantage des capitaux placés dans les industries "manufacturières?

"QUELQUES HOMMES DEVIENNENT MILLIONNAIRES "TANDIS QUE LES MASSES S'APPAUVRISSENT; UN PETIT NOMBRE VIVENT DANS LES CHATEAUX TANDIS QU'UN GRAND "NOMBRE SONT REDUITS A LOGER DANS DES BOUGES. Les "manufactures prennent des proportions exagérées tandis que "l'industrie agricole languit parce "qu'elle perd ses jeunes gens.

"Les cultivateurs sont prêts à "payer leur part du coût du gouvernement. Ils sont prêts à se "soumettre à tout système de "taxes équitables, prélevées seulement pour les fins du revenu."

* * *

PRODUITS LAITIERS, FRUITS ET REFRIGERATION

L'industrie du lait et celle des fruits ne seraient guère praticables sans l'emploi des procédés de conservation par le froid, car leurs produits seraient vite détériorés. Sans l'aide du froid artificiel, la vie coûterait encore beaucoup plus cher qu'elle ne coûte actuellement et il nous serait presque impossible de créer des débouchés à l'étranger. A cet égard, les produits dont nous parlons ont une relation étroite, et c'est pourquoi leur contrôle a été confié à une division unique du Ministère de l'Agriculture, celle du Commissaire de l'industrie laitière et de la réfrigération.

Ce service confié à M. J. A. Ruddick est devenu une vaste administration qui embrasse le contrôle de toutes les phases de la production, de l'étable et du verger aux grands marchés du Royaume-Uni. Le service de l'industrie laitière encourage les cultivateurs à accroître la production de leurs troupeaux et à cet effet publie des instructions pour enseigner les meilleures méthodes de fabrication du beurre et du fromage. Le service des fruits cherche à éclairer les producteurs sur l'état des récoltes, à leur apprendre les bonnes méthodes de production et de vente, et à assurer aux fruits canadiens la faveur des consommateurs. Le service de la réfrigération prête son concours aux institutions qui ont à employer le froid pour l'érection des entrepôts voulus; il accorde, pendant les chaleurs, des subsides aux chemins de fer qui transportent les fruits et les produits laitiers, pour leur matériel de réfrigération, et sa sollicitude s'étend même aux installations frigorifiques des transports maritimes. Le service de l'extension des marchés exerce un contrôle étroit sur la manutention des produits agricoles périssables, en transit, et, à l'occasion, adresse des observations aux compagnies de transport sur les améliorations qu'elles devraient apporter à leur matériel. Une de ses nombreuses attributions consiste à tenir un registre où sont soigneusement consignés, chaque semaine, les prix de gros de tous les produits de la ferme, et à publier ces prix dans le rapport annuel de la division.

Les attributions que nous venons d'énumérer sont loin de représenter toute l'activité de cette administration officielle. Nous nous sommes bornés à indiquer celles qui ont une relation étroite avec la hausse du coût de la vie. Elles sont choisies plus ou moins au hasard dans le rapport annuel de la dernière année fiscale qui contient une somme considérable de renseignements utiles et qui forme un volume contenant un exposé général du commissaire et huit appendices. On peut se le procurer en s'adressant au Bureau des publications du Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

A TRAVERS LE MONDE

L'orientation de la politique ottomane et ses conséquences. — Les difficultés économiques et financières de l'Autriche-Hongrie. — La misère est extrême à Budapest. — Comment Shackleton compte aller au Pôle Sud.

L'Homme Malade parait être de plus en plus mal, au dire du 'Journal des Débats" qui commente avec son autorité habituelle les derniers actes du gouvernement de Constantinople.

D'après le grand organe parisien, les conseillers de Mahomet V ont trouvé le moyen de précipiter à la fois la ruine des finances turques et les bouleversements méditerranéens. Alors que les fonctionnaires ne sont point payés et que le trésor du sultan est aux abois, qu'on ne peut, faute d'argent, entreprendre ni travaux, ni réformes, on vient de consacrer à l'achat d'un grand cuirassé neuf, le "Rio-de-Janeiro", une somme qui dépassera 70 millions, armement compris. On a emprunté en France à plus de dix pour cent, pour payer le premier terme de cet achat.

"C'est une crise de démence, dit le "Journal des Débats". On dédaigne les avertissements des puissances les plus intéressées à la consolidation de l'empire ottoman et l'on se livre entièrement à celles qui préparent son démembrement. Si d'autres inspirations ne viennent pas à prévaloir à Constantinople, l'année qui commence ne s'achèvera pas sans que nous assistions en Orient à une nouvelle catastrophe."

Après ses désastres en Thrace et en Macédoine, la Turquie devait entreprendre sa réorganisation militaire avec le souci d'assurer la défense des détroits et de l'Asie ottomane et de n'éveiller les susceptibilités légitimes d'aucune puissance étrangère, grande ou petite. En cette matière comme dans le sautres, la préoccupation du développement normal et pacifique de l'empire, réduit presque exclusivement à l'Asie, devait dominer toutes les autres considérations. Dans l'état de délabrement des finances ottomanes et de désaffection des non-musulmans, on ne pouvait essayer sérieusement de reprendre la politique des sultans conquérants.

Tout d'abord, ce fut l'avis universel en Turquie. Malheureusement, les imprudences bulgares induisirent le gouvernement en tentation et, malgré les objections motivées de plusieurs ministres, Enver bey et Talaat bey résolurent de réoccuper la Thrace orientale. La "reprise" d'Andrinople fit perdre la raison au cabinet, qui se crut revenu au temps de Mahomet II.

De leur côté, les Bulgares furent aussi induits en erreur par leur catastrophe nationale. Au lieu de chercher à se réconcilier avec leurs anciens alliés, ils s'abouchèrent avec les hommes qui venaient de leur reprendre, sans coup férir, la part de butin ottoman que les grandes puissances et les Etats balkaniques avaient reconnu solennellement à la Bulgarie. Si un pacte formel ne fut pas conclu, on conclut une entente et on la plaça sous la protection de l'Allemagne.

Aux yeux des ministres turcs, la mission militaire allemande à Constantinople a pour objet de mettre l'armée ottomane reconstituée en état de continuer la reconquête des territoires perdus en 1912 et 1913. On aspire à créer une Macédoine autonome et à chasser les Grecs des îles de l'Archipel. Au lieu de préparer la paix, absolument nécessaire à la réorganisation de l'empire, on prépare la guerre. On inquiète les Etats balkaniques et l'on indispose les grandes puissances.

Par une de ces contradictions fréquentes à la Sublime Porte, on s'arrange en même temps pour prolonger indéfiniment l'occupation italienne à Rhodes et dans le Dodécanèse et l'on refuse obstinément un commencement d'autonomie à l'Arménie. A l'intérieur et à l'extérieur, on suscite ainsi de nouvelles causes de troubles. Les auteurs de la révolution de 1908 continuent avec entrain la politique d'Abdul-Hamid. Appuyés sur l'Allemagne en qui ils ont une foi aveugle, malgré toutes les déceptions passées, ils affrontent intrépidement le conflit avec la Grèce et l'insurrection dans l'Anatolie orientale. A Constantinople, on semble envisager d'un coeur léger cette double éventualité.

Les Etats européens ont de plus en plus de peine à équilibrer leurs budgets, mais, de toutes les grandes puissances c'est peut-être l'Autriche-Hongrie qui, au point de vue financier, a à résoudre la tâche la plus compliquée, écrit M. André Chéradame dans le "Petit Journal". Les sources de richesse et de travail sont assurément nombreuses dans l'empire de François-Joseph, mais il est cependant indéniable qu'il y existe une crise économique et financière, dont voici les causes principales.

La mobilisation de l'armée austro-hongroise pendant la guerre d'Orient a coûté sans compensation appréciable environ un milliard aux gouvernements de Vienne et de Budapest.

Toute la vie économique du pays a été désorganisée par l'appel en masse des réservistes. Depuis le début des hostilités entre les alliés et les Turcs, les debouchés balkaniques ont été fermés à nombre de produits austro-hongrois: En raison des "moratoriums" décrétés par les Etats en guerre, les sujets de François-Joseph n'ont pu encore être recouvrés. Dans certaines régions de l'empire, comme la Galicie, la crise due à la panique a été exploitée cyniquement par des spéculateurs locaux.

Ils ont acheté à vil prix leurs terres aux cultivateurs. Ceux-ci, affolés par les menaces de guerre, se sont laissé dépouiller. On en a vu certains même consentir à donner un billet de 10 couronnes contre 3 couronnes seulement en argent.

L'action de ces causes si diverses, se répercutant douloureusement à la fois sur l'Etat et sur les particuliers, a déterminé la crise économique et financière qui dure encore. En Hongrie, elle est peut-être plus grande qu'en Autriche.

Des indices topiques en caractérisent l'extrême importance.

A Budapest, dans les banques de premier ordre, le taux de l'intérêt pour l'argent déposé à vue s'élève jusqu'à 5 pour cent. Le taux officiel de l'escompte varie de 6 à 6 et demi pour cent. Une première hypothèque sur un immeuble rapporte au moins 10 pour cent. Quant aux secondes hypothèques, d'ailleurs peu nombreuses, elles ont un rendement d'environ 16 pour cent. Le grand nombre des faillites, des magasins et des grands appartements à louer est encore caractéristique. Chacun restreint ses dépenses. A Budapest, les jours précédant Noël, contrairement aux habitudes, les magasins étaient à peu près vides de clients.

Comme on craint encore de nouvelles complications extérieures, chacun conserve jalousement l'or qu'il possède; il est impossible d'en trouver en circulation.

Les affaires vont si mal qu'il y a, à Budapest, 40,000 ouvriers sans travail.

Deux fois par jour, devant l'oeuvre de la Bouchée de Pain, on peut assister au spectacle lamentable de gens relativement bien mis qui viennent chercher le morceau de pain sec qui leur permettra de subsister un jour encore. La misère est si grande que les attaques à main armée dans les faubourgs de la capitale hongroise sont très sensiblement plus nombreuses que jadis.

Le gouvernement a bien essayé de remédier à cette déplorable situation, il a donné 100,000 couronnes pour les sans-travail. La ville de Budapest a ajouté 50,000 couronnes, mais c'est là une goutte d'eau dans la mer.

L'Etat ne peut faire grand'chose, car il est fort gêné lui-même. Il est obligé de payer de gros intérêts pour trouver de l'argent. Il y a peu de semaines, les Bons du Trésor hongrois 4 et demi pour cent remboursables au pair en 3 ans, ont été émis à 95 et demi!

On tâche cependant par tous les moyens de restreindre les dépenses civiles. Une récente circulaire confidentielle du ministre des Finances hongrois a recommandé à ses subordonnés de faire des économies à tout prix. C'est afin d'en réaliser qu'on laisse vacants un grand nombre de postes de fonctionnaires et qu'on retarde des avancements cependant légitimes, mais qu'on trouve trop onéreux pour le budget. Depuis un an, les dépenses pour les travaux publics sont arrêtées. L'entretien des chemins de fer, des usines de l'Etat exploités en régie est réduit au minimum.

* * *

La situation générale est si difficile que la mise à exécution de nouvelles lois sur les impôts directs (qui devait frapper surtout le commerce et l'industrie et dont l'application aurait dû commencer le 1er juin 1913) a été ajournée 'sine die". On estime qu'il faudra attendre encore 3 ou 4 ans avant de pouvoir les mettre en vigueur. Ce seul fait suffit à attester combien la crise actuelle semble devoir avoir des effets prolongés. Dans ces conditions, rien d'étonnant à ce que les budgets des deux Etats soient en déficit et qu'un recours à l'emprunt s'annonce comme indispensable. La Hongrie a besoin de 500 millions et l'Autriche au moins d'autant. C'est un emprunt d'un milliard qui est en perspective pour la monarchie des Habsbourg.

Ce qui complique encore le problème, c'est qu'une très grande partie de l'argent qu'on voudrait emprunter est destinée aux nouveaux armements. Le gouvernement de Vienne continue à céder au mirage de la politique dite de prestige. Un avenir prochain apprendra si elle est conforme aux véritables intérêts austro-hongrois.

* * *

On a annoncé que le lieutenant Shackleton méditait une nouvelle expédition antarctique: ce serait sa troisième. En 1901-04, il accompagnait le capitaine Scott, celui qui, dans une expédition ultérieure, parvint au Pole Sud, le 18 janvier 1912. Le capitaine Scott y trouva le drapeau norvégien qu'Amundsen y avait planté un mois auparavant, le 14 décembre 1911, et périt de misère dans son voyage de retour.

En 1908-09, Shackleton, chef d'expédition cette fois, parvint jusqu'à 150 kilomètres du Pôle et fut obligé de retourner en arrière.

Un de ses compagnons, le docteur Mawson, commande l'expédition australienne qui, depuis deux ans, est sur ce continent glacé.

Sir Ernest Shackleton est plein d'espoir dans le succès de l'expédition qu'il médite et qui, grâce à la générosité d'un ami, pourra partir l'an prochain; il emmène avec lui des compagnons déjà tous éprouvés par des expéditions analogues, et les difficultés qu'il compte rencontrer sont, pour lui, un stimulant plutôt qu'une crainte. Le correspondant du "Daily Mail" a eu avec lui une interview dont nous donnons ci-après une rapide analyse.

Deux bâtiments seront nécessaires. Le plus petit partira d'Angleterre en août pour la Nouvelle-Zélande; le second quittera Buenos-Ayres en automne. Tous deux chaufferont au pétrole, ce qui leur donnera un rayon d'action quatre fois plus grand que s'ils chauffaient au charbon et leur permettra de se tenir toujours dans leurs lignes d'eau. Une soute à pétrole vidée peut, en effet, être remplie d'eau de mer, ce que ne saurait faire une soute à charbon, qui n'est pas étanche.

L'expédition partant de Buenos-Ayres, au commencement d'octobre, poussera le plus au Sud possible, dans la mer de Wendell, qui est au Sud de l'Amérique. Si elle peut atteindre un bon point de débarquement dans le courant de novembre, le détachement qui doit opérer à terre se mettra immédiatement en route. Six hommes seulement formeront le "parti transcontinental", quatre hommes resteront aux quartiers d'hiver pour les observations scientifiques, les autres exploreront la côte de l'Est et de l'Ouest.

Arrivé au pôle, le "parti" qui n'aura traversé que des contrées absolument vierges de toute exploration humaine, pourra choisir entre deux routes de retour: celle d'Amundsen ou celle que Shackleton a déjà parcourue et qui est aussi celle de Scott. Peut-être choisira-t-il une autre route aboutissant à Wood-bay?

Dans le cas où le débarquement serait retardé, le détachement de terre hivernerait, et l'expédition serait remise au printemps suivant; le bâtiment continuerait à explorer la mer Wendell, puis il irait passer l'hiver à Buenos-Ayres et reviendrait, au printemps, prendre le détachement resté aux quartiers d'hiver.

Le second bâtiment, parti de la Nouvelle-Zélande débarquerait dans la mer de Ross, un détachement qui irait au-devant du "parti transcontinental" et tous rentreraient ensemble en Nouvelle-Zélande au printemps 1916.

L'expédition sera munie de quelques appareils nouveaux qui lui permettant d'emporter avec elle ses provisions, la dispenseront de joncher la route d'aller de dépôts qu'elle doit retrouver au retour.

D'abord, si les expériences actuellement en cours sont favorables, un appareil léger de télégraphie sans fil permettant de communiquer aux courtes distances; puis deux traineaux munis de moteurs d'aéroplanes et d'hélices aériennes; enfin, un aéroplane à ailes courtes qui peut rouler sur la glace. Ces appareils sont actuellement en expérience en Sibérie et au Canada, chacun d'eux peut transporter un tonneau environ, à la vitesse de 8 à 10 kilomètres à l'heure. Comme dernière ressource, 120 chiens de Sibérie et d'Alaska.

L'expédition compte rapporter des documents géographiques du plus haut intérêt, des observations magnétiques, météorologiques, biologiques: étudier la flore et la faune. Des vues cinématographiques seront prises avec des appareils perfectionnés.

Le voyage, par la route la plus courte, sera de 2,250 milles, par la plus longue, de 3,150 milles dont le tiers environ, en pays absolument inconnu. Le continent antarctique mesure environ 13 millions de milles carrés.

Sir Ernest Shackleton est plein d'espoir; souhaitons-lui bonne chance, ce sera une nouvelle gloire pour son pays.

Des expéditions comme la sienne élucident d'intéressantes questions scientifiques; peut-être auront-elles plus tard des résultats pratiques, par la découverte de mines, par exemple, à peu près aussi facilement exploitables que celles des pays tempérés en raison de la chaleur des couches souterraines, ou par l'établissement de pêcheries donnant une nouvelle ressource alimentaire aux pays civilisés dont les terres se dépeuplent de plus en plus; peut-être enfin par d'autres découvertes que l'on ne peut actuellement prévoir.

Causerie du dimanche

L'EGLISE N'A PAS CHANGE

L'Eglise a reçu du Christ le dépôt immuable de la vérité. Elle l'a transmise intacte et incorruptible aux générations qui se sont succédées pendant vingt siècles. Elle n'a jamais changé. Tout change, tout se modifie, elle seule est immuable. Cela ne veut pas dire qu'elle soit un bloc sans vie; non, c'est une société à qui le Christ a confié la mission d'enseigner la vérité. Elle la donne au monde depuis vingt siècles, et, chose admirable, cet enseignement est toujours le même.

Les passions et les caprices des hommes ont essayé de tout changer. Les empereurs ont voulu se mêler de théologie et dicter à l'Eglise ses enseignements. Elle n'a jamais changé. On est venu au nom du libre examen (les Protestants), au nom de la philosophie, lui demander de changer son enseignement, elle a maintenu toujours sa doctrine. La vérité ne peut changer. L'Eglise ne doit donc pas changer.

Ainsi en a-t-il été; rien ne la fait dévier de sa route à travers les siècles.

La diversité des races

Elle apparut au milieu du monde actif, passionné, ardent, alors que la civilisation païenne avait atteint son apogée. Il y avait des races policées et vieillies, des races jeunes et barbares. Il y avait des riches et des pauvres, des maîtres et des esclaves, des Juifs et des Gentils, des Grecs et des barbares, n'importe, l'Eglise a donné à tous les mêmes enseignements.

Il y aura des hommes de génie pour prêcher, tel St-Paul, tel St-Jean l'Evangéliste, tels Origène, St-Hilaire de Poitiers, St-Athanase d'Alexandrie; il y aura des hommes simples qui expliqueront l'Evangile. Quelle que soit la forme du langage, tous l'entendent, tous l'acceptent.

Sortie de l'Orient pour établir à Rome le centre de son empire, l'Eglise a fait le tour du monde avec le même symbole.

"De la Bonne Presse."

LE DROIT ! !

Le droit!... mon Dieu! quelle profession!... Et dire que toute sa vie ce code, on doit l'apprendre, le relire, puis le feuilleter. C'est une dure besogne, allez! Et puis, parfois assez rude! Mais un "avocat"... Quel titre! C'est tout simplement flamboyant! Un avocat, ça doit être un homme intelligent, instruit, en un mot, supérieur au reste des humains!

Mais plaider des journées entières, sans jamais se fatiguer, bien entendu! Ecrire sur des feuilles de papier à n'en plus finir, chercher toujours dans de gros bouquins, ça doit être tout de même abrutissant. Et dire qu'il y a des hommes qui se lancent dans cette carrière-là! Faut-il qu'il y en ait des idées drôles dans ce monde!

Et pourtant nous en trouvons un grand nombre qui prennent ce chemin-là. Ainsi, à Edmonton, nous en comptons, parmi nos compatriotes seulement, six ou sept. Voilà un nombre respectable, parbleu! Mais il y a plus. De nos jours, dans ce siècle pratique par excellence, où l'idéaliste n'a qu'une médiocre place, nous trouvons encore, parmi nos jeunes Canadiens-français, de nombreux aspirants-disciples de Thémis. Etonnant, n'est-ce pas? Eh bien, je vous dirai même, que notre ville d'Edmonton en renferme cinq ou six dans son sein. Et, sans doute, ceux-là aussi deviendront de ces êtres qu'on appelle avocats. Que voulez-vous! chacun son métier.

Malgré tout ne soyons pas trop sévères. Car enfin il faut qu'il en existe de cette classe de gens-là, de ces idéalistes. Et tenez, ne soyez pas jaloux, car je crois que si Diogène revenait sur la terre avec son flambeau, il trouverait encore plus d'agents d'immeubles que de bons avocats!..........

ANTONIN.

Edmonton, le 29 janvier 1914.

LE CALENDRIER DU MOIS

FEVRIER

NOS SAINTS PATRONS

1	DIM...	IV. ap. l'Epiph. S. Ignace, m.
2	Lundi	Purification de la B. M. V.
3	Mardi	S. Blaise, S. Anatole.
4	Merc.	S. André Corsini, conf.
5	Jeudi	Ste Agathe, vierge et mart.
6	Vend.	S. Tite, évêque.
7	Sam.	S. Romuald, abbé.
8	DIM.	Septuag. Sol. de la Pur.
9	Lundi	S. Cyrille d'Alex., doct.
10	Mardi	Prière de N. S. J. C.
11	Merc.	App. de la B. V. M. à Lourdes.
12	Jeudi	S. Alexis, Ste Eulalie.
13	Vend.	S. Léon, S. Gilbert.
14	Sam.	S. Valentin, martyr
15	DIM.	Sexag. SS. Faustin et Jovite.
16	Lundi	S. Onésime, Ste Julienne.
17	Mardi	Com. de la Passion de N. S. J.-C.
18	Merc.	S. Siméon, évêque et mart.
19	Jeudi	S. Boniface, S. Conrad.
20	Vend.	S. Eucher, évêque.
21	Sam.	S. Pépin. confesseur.
22	DIM.	Quinquag. S. Pierre à Antioche
33	Lundi	S. Pierre Damien, doct.
24	Mardi	S. Mathias, apôtre.
25	Merc.	Les Cendres. S. Lésaire.
26	Jeudi	Ste Marguerite de Lortone, pén.
27	Vend.	S. Léandre, évêque.
28	Sam.	S. Romain, ermite.

CHRONIQUE LOCALE

L'un des hommes d'affaires les plus en vue de Montréal, M. Revol, représentant pour l'Amérique du Nord de la célèbre maison de gants Perrin, était en voyage d'affaires à Edmonton au début de la semaine.

M. Revol accomplit actuellement un grand voyage circulaire aux Etats-Unis et au Canada, dans les intérêts de la maison qu'il représente. Après avoir visité la plupart des grandes villes de l'ouest américain et canadien, M. Revol nous déclare que l'activité des affaires dans notre province, et tout particulièrement à Edmonton, l'a très favorablement impressionné. Après la crise que nous venons de traverser pendant de longs mois notre visiteur ne s'attendait pas à trouver les conditions commerciales aussi favorables qu'elles le sont actuellement à Edmonton; M. Revol attribue cette situation privilégiée de notre ville aux ressources agricoles considérables de l'Alberta qui, dans une large mesure, rendent notre province indépendante des perturbations économiques par trop accentuées des grands marchés financiers.

M. Revol n'était pas venu à Edmonton depuis 1906,et sa surprise fut grande de constater quels changements ont apportés dans notre ville les huit années qui viennent de s'écouler. Ces progrès constants font prévoir pour Edmonton un développement important durant les cinq prochaines années.

Durant son séjour à Edmonton, M. Revol a été fort intéressé par les renseignements qui lui ont été fournis sur la région de la Rivière La Paix, et, selon toutes probabilités, lors de son prochain voyage en Alberta, il mettra à profit quelques jours de loisirs pour visiter cette région d'avenir.

M. Revol appartient à la classe dirigeante de la colonie française de Montréal; il fut élu récemment président de l' "Union Française"; il remplit également les fonctions présidentielles à la Chambre de Commerce de Montréal; ses efforts inlassables pour favoriser les relations commerciales entre la France et le Canada lui ont valu de la part du gouvernement de la République la rosette d'Officier de l'Instruction Publique.

Notre distingué visiteur est parti mardi soir pour Winnipeg.

M. L. Boudreau, M.P.P., est parti récemment pour un voyage d'une durée de quelques semaines à Ottawa.

M. Fontaine, de Butte, Montana, est de pasage à Edmonton, cette semaine.

M. J. A. Létourneau, de Tofield, Alta, est également de passage parmi nous.

BANQUET DES "OLD TIMERS"

L'association des "Old Timers" de notre ville organise un banquet qui aura lieu jeudi soir, 12 février, à l'Hôtel Corona.

Ce banquet, qui réunira la vaillante phalange des pionniers de la première heure en Alberta, aura un menu très original; le met de résistance sera en effet un rôti pantagruélique de bison. Ce met fort rare est dû à la courtoisie du Ministre de l'Intérieur qui a autorisé que l'on abattit, à cette occasion, l'un des bisons du parc de Wainwright.

LE BAL MASQUE REMPORTE UN GRAND SUCCES

Par la variété et la richesse des travestis, l'assistance nombreuse et l'entrain qui ne cessa de régner, le Bal masqué, donné mardi soir, à la salle de l'Ecole Séparée, sous les auspices de la "Gaîté Canadienne-française",a été l'un des événements mondains les plus brillants de la saison.

Toute l'élite de la société canadienne-française de notre ville y assistait.

Un jury, composé de M. J. H. Gariépy, de l'hon. P. Ed. Lessard et de M. C. H. Bélanger, avait la tâche fort difficile de décerner trois prix aux messieurs ayant les costumes les plus jolis.

Le jury des dames était formé par Mme Dickens et Mlle Maud Kennedy.

Voici quels furent les heureux vainqueurs de ce tournoi de l'élégance et de l'originalité:

Messieurs — 1er prix, M. L. Trudel, costume hébreu, un pot à tabac en argent; 2e prix, M. H. Gobeille, costume chinois, service à rasoir; 3e prix, M. H. L. Williams, nègre, jeu de brosses.

Dames—1er prix, Mme C. Chaput, reine de coeur, corbeille à fruits en argent; 2e prix, Mme Poirier, reine de Saba, plateau à pain en argent; 3e prix, Mlle E. Bérubé, ménestrel, étui à cartes en argent.

Le choix des vainqueurs fut extrêmement difficile, car tous les costumes rivalisaient de beauté et d'originalité, et il eut fallu de très nombreux prix pour rendre justice aux nombreux danseurs et danseuses qui méritaient des récompenses.

Le bal fut très animé et la salle présentait un aspect splendide, avec des costumes aux couleurs châtoyantes, et dont la diversité évoquait la plupart des pays du globe.

L'orchestre Lynch fit de délicieuse musique; à minuit un excellent souper était servi aux invités:

Cet élégant événement mondain a remporté un succès qui est un puissant encouragement pour la "Gaîté Canadienne-française" à donner d'autres fêtes du genre.

PAROISSE DE L'IMMACULEE CONCEPTION

Un grand nombre de fidèles assistaient dimanche dernier à la grand'messe solennelle célébrée à l'occasion de la Purification de la T. S. Vierge.

La messe de Joseph Bouar, jr., fut parfaitement rendue par les élèves du Collège des Jésuites. Le R. P. Lessard, S.J. tenait l'orgue avec une grande maîtrise.

Le Rév. P. Hudon, S.J. recteur du collège, prononça le sermon de circonstance; il sut, avec beaucoup d'autorité, tirer des enseignements pratiques de l'Evangile du jour.

Ch. Turgeon, G. Blais, Ed. Gariépy et A. Gagnon, élèves du collège, servaient la messe.

La quête fut faite par Mme S. J. Eccles, accompagnée par M. F. Long, membre du conseil paroissial.

Cette messe en musique fut sans aucun doute la plus belle cérémonie religieuse que nous ayons jamais eue dans notre église paroissiale, et nous devons des remerciements aux dévoués professeurs et élèves du Collège des Jésuites pour le concours qu'ils nous ont si largement accordé à l'occasion de cette solennité.

* * *

Le soir du même jour, notre soirée récréative de quinzaine avait lieu avec un grand succès, sous la présidence distinguée de l'hon. Wilfrid Gariépy. Les magnifiques prix, donnés par le président, et choisis avec tant de goût par Mme Gariépy, furent disputés avec acharnement. Les heureux gagnants furent:

1er prix, Mme F. X. Boileau; 2e prix, Mme Auger; 3e prix, Mme Vadnais; 4e prix, Mlle Dorais.

1er prix, M. Ferigon; 2e prix, M. A. Richard; 3e prix, A. R. Côté; 4e prix, M. Côté.

Le programme musical, sous la direction de Mlle Poisson, fut un des plus intéressants et des mieux rendus que nous ayons encore appréciés.

L'hon. W. Gariépy prononça une éloquente allocution, où il exprima son agréable surprise et son plaisir de voir un si grand nombre de nos compatriotes réunis en une fête familiale. En quelques mots bien sentis, l'hon. M. Gariépy parla de l'oeuvre accomplie par les nôtres en Alberta.

Il exprima la conviction qu'une telle activité constitue une heureuse promesse pour l'avenir. Notre nationalité dans l'Ouest, a passé la période critique et dès à présent on peut envisager l'avenir avec confiance; notre position ne peut que s'améliorer avec le temps. Cependant cela ne doit pas nous permettre de nous endormir dans une heureuse confiance; bien au contraire ces succès nous font une obligation de travailler sans relâche pour le bien de notre nationalité. Nous devons nous attacher plus que jamais à notre belle langue, et la parler en toutes circonstances. Les soirées paroissiales contribuent largement, dit l'hon. W. Gariépy, à rapprocher nos compatriotes et à les unir pour l'action commune; cette oeuvre doit être encouragée.

Les derniers mots de l'hon. président, qui termine sur un appel vibrant à la solidarité et à l'union, sont couverts par des applaudissements répétés.

Après la distribution des prix, des rafraichissements furent servis gracieusement par les dames et les jeunes filles.

La soirée se termina au chant de "O Canada". Notre prochaine soirée aura lieu le 22 février. Nous espérons que les paroles de l'hon. W. Gariépy auront été entendues et que tous les nôtres se feront un devoir d'encourager par leur présence ces intéressantes réunions.

Nous offrons nos remerciements les plus vifs à l'hon. M. Gariépy ainsi qu'aux nombreuses personnes qui ont bien voulu faire un si beau succès de notre soirée de dimanche dernier.

* * *

La Tombola

Le tirage des lots de la Tombola aura lieu mercredi de la semaine prochaine, 18 février, à 8 heures du soir dans la salle du soubassement de l'église.

Qu'on vienne en foule.

PAROISSE DE NORTH EDMONTON

La population canadienne-française de notre quartier s'accroît sans cesse et nous avons tout lieu de croire que dans quelques années, North Edmonton formera l'un des groupements de langue française les plus importants de l'Ouest. En 1913 il nous est arrivé 36 familles nouvelles; c'est un progrès important si l'on considère que l'an dernier fut peu favorable à l'immigration dans l'Ouest,par suite de la crise financière qui eut pour résultat de faire suspendre un grand nombre de travaux fournissant de l'occupation à des milliers d'ouvriers.

* * *

La loterie qui a été organisée au profit de notre église aura lieu le 17 de ce mois. Le tirage se fera à 3 h. de l'après-midi dans la salle du soubassement. Il y a un nombre très considérable de jolis prix, qui déjà excitent l'ambition de beaucoup.

Ceux qui ont des livrets sont priés de les remettre le 17 avant-midi, au plus tard.

Notre quartier a été péniblement éprouvé par le feu depuis le 1er anvier. Sans parler du désastreux incendie qui, il y a huit mois, réduisit en cendres les magasins de M. Brière et l'hôtel North Edmonton et plusieurs autres bâtisses moins importantes, il faut mentionner la maison de pension Larivière qui a été détruite avec tout le mobilier, au commencement de l'hiver. Peu de temps auparavant un autre incendie détruisait complètement la salle de billard et la demeure de M. Desjardins. Enfin le 20 janvier, le feu éclatait chez M. Plourde. Les progrès de l'incendie furent si rapides que M. Plourde ne put que sauver quelques outils; et par surcroît il s'infligea de cruelles blessures aux mains et au visage en sauvant ses deux jeunes enfants qui, fort heureusement, ne furent que très légèrement atteints. M. Plourde n'est pas encore en état de reprendre son travail; n'ayant pas d'assurance ses pertes furent considérables. Une liste de souscription a été ouverte à son profit.

M. Plourde prie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie soit par leurs paroles, soit par leurs dons, de vouloir bien recevoir ses remerciements les plus sincères.

Le lendemain dans la nuit, une maison de pension tenue par M. Delmonté était aussi visitée par le feu qui s'était déclaré à la cuisine. Les dommages n'ont pas été très considérables, et ont dû être couverts par les assurances.

* * *

Tous les quinze jours nous avons une réunion récréative, avec partie de cartes, dans la salle du soubassement de l'église. La prochaine réunion pour les personnes de langue française aura lieu dimanche prochain le 15 février. Chants, musique et déclamations, par de bons amateurs, ajouteront leur attrait à l'espoir de gagner de très jolis prix.

LES FEMMES TURQUES ADMISES AUX UNIVERSITES.

Londres, 10 — Une dépêche de Constantinople annonce que les femmes turques seront admises aux universités.

M. L. Blériot, l'aviateur français bien connu, a été battu, aux élections du Conseil Général à Versailles, par 2072 voix contre 1852.



